En 2014

L'activité dans La Maison



... des projets pour 2015

mce la maison
CTRC BRETAGNE
DE LA CONSOMMATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

48 boulevard Magenta 35000 Rennes
Tel 02 99 30 35 50

www.mce-info.org

Sommaire



Le mot de la Présidente





2014, un tournant dans la vie de la Mce

De nouveaux locaux bien investis

En novembre 2013, nous inaugurions avec la Ville de Rennes nos nouveaux locaux : surface triplée, rénovation exemplaire du bâti ancien, extension ossature bois, norme Hqe… L'année 2014 aura à peine suffi pour mettre à profit tout le potentiel de cet outil de travail extraordinaire. En terme d'occupation, les choses sont allées très vite : les 18 salariés de la Mce et les 22 associations adhérentes- dont 4 avec des salariés en résidence- ont rapidement investi l'espace, ou plutôt les espaces- intérieurs et extérieurs- tant attendus et enfin disponibles !

Mais, s'agissant d'un nouveau bâtiment, nous n'avons pas échappé à quelques avatars techniques et soucis de mise en route. Réguler le chauffage et la ventilation notamment ne va pas de soi : les aléas de la programmation à distance et autres dysfonctionnements… nous ont beaucoup appris sur le fonctionnement d'un bâtiment basse consommation et nous avons pu expérimenter in situ les problèmes inhérents à des travaux de construction qui font le quotidien des associations de consommateurs…

Pour autant, ces aléas n'ont pas impacté nos objectifs de consommation énergétique, à savoir : ne pas dépenser plus que dans notre ancien bâtiment, pour une surface multipliée par 3 et des occupants plus nombreux. Et nous préférons nous attarder sur tout le positif que ces nouveaux locaux nous ont apporté !

Des conditions de travail et de vie inégalées

Il est clair qu'après avoir longtemps pâti du manque de place, l'espace démultiplié représente à lui seul une avancée très importante pour tous les occupants du bâtiment, qu'ils soient salariés permanents ou bénévoles présents de manière épisodique.
Nous avons gagné en confort et cadre de travail, mais aussi en capacité d'actions : salles de réunion, espace d'exposition, hall et centre de documentation, espace repas et espaces verts sont autant de lieux partagés qui permettent à chaque association de trouver sa place en fonction de ses besoins. La mutualisation des moyens –en personnel, matériels et moyens techniques- permet d'optimiser ces derniers et de minimiser les coûts.

Ces conditions de vie et de travail expliquent que les occupants se soient vite approprié les locaux, au point de favoriser la création d'emplois ou l'accueil de jeunes en stage ou service civique, dans les associations et dans l'équipe Mce.

Le développement de nouvelles activités

Cette nouvelle Mce est aussi une très belle vitrine de nos activités et de celles des associations. Pour cela, une programmation collective, autour des expositions, animations ou autres débats organisés par les associations ou les groupes de travail, a été mise en place. Encore balbutiante en 2014, la programmation a vocation à se développer en 2015 afin d'habituer le public à fréquenter la Mce.
Du côté des espaces extérieurs- dont le jardin en terrasse- et du bâtiment, un groupe s'active pour faire de la Mce un espace de biodiversité et de démonstration du jardinage au naturel.

Notre objectif : faire de ce lieu qui nous ressemble, à la fois innovant et pluriel, un espace de rencontres et d'échanges qui contribue pleinement à la réflexion sur l'actualité et aux débats sur la vie de la cité. Les conférences organisées en 2014 ont déjà bien ouvert la voie !

La cohabitation favorisant le partage et le dialogue, de nouvelles manières de travailler ensemble se sont aussi fait jour. Cette nouvelle dynamique inter associative devrait trouver sa pleine expression en 2015, année du climat : l'association Ivine porte sur ce thème un projet ambitieux prévu à l'automne, et autour duquel nombre d'autres propositions associatives devraient se greffer. La Mce sera la plaque tournante de ces projets.

En 2015 : une autre page va être tournée

En 2014, une nouvelle Mce est née, plus accueillante et ouverte aux habitants. Cela marque un tournant important dans notre histoire.
Avec l'année 2015, une autre page va être écrite : notre directrice- qui nous accompagne depuis 17 ans– fait valoir ses droits à la retraite. Son remplacement représente un enjeu certain pour l'avenir de notre association. C'est pourquoi nous avons déjà entamé ce nouvel épisode en décembre dernier en recrutant la future directrice. Nous sommes heureux que le travail en commun, réalisé en temps et en heure, ait permis d'organiser ce recrutement dans de bonnes conditions, et avec sérénité. La prochaine étape se fera en mai 2015, lors du passage de direction.
Mais ce n'est pas le seul défi à relever en 2015 !

2015 s'annonce comme une année en suspens, où toute perspective de long terme semble à bannir. Deux certitudes cependant, concernant deux enjeux qui touchent la Mce, mais aussi l'ensemble du monde associatif.

Deux enjeux pour 2015

En premier lieu, l'éternelle question du financement !

Cette préoccupation n'est pas nouvelle, mais se pose aujourd'hui de manière plus aigüe en raison de :
1/ la baisse importante des financements de l'Etat qui se traduit désormais en perte de postes salariés
2/ le poids de l'administratif dans la gestion de nos budgets, pour cause de multiplication des projets pour compenser les pertes de budget de fonctionnement et de recours de plus en plus fréquent aux appels d'offres
3/ les coûts de fonctionnement liés à nos nouveaux locaux.
Pour 2015 : l'objectif sera de consolider notre budget de fonctionnement en mobilisant de nouveaux financements ou en dégageant de nouvelles ressources.

En second lieu, notre projet associatif et les valeurs partagées

Si le développement d'activités lié à nos nouveaux locaux est un atout indéniable, il n'est pas sans risques pour notre structure, et ce à différents niveaux :
1/ risque d'éparpillement : quand chacun trouve les moyens de son développement aux dépens de la cohésion inter associative
2/ transformation d'une équipe "projets" en équipe gestionnaire d'équipement
3/ mutation ou éclatement du projet associatif initial, point fort de la Mce.

Heureusement, nous avons les moyens d'accompagner cette mutation en douceur sans renier ce qui a fait notre force jusqu'à maintenant, en priorité le partage et l'inter associatif.
Nous avons des projets et l'envie de faire avancer nos idées.
Nous devons veiller à maintenir des espaces de dialogue et d'échanges. Et réaffirmer l'engagement de chaque association pour faire vivre la Mce, à travers son implication aussi bien dans l'administration globale que dans les projets d'action.

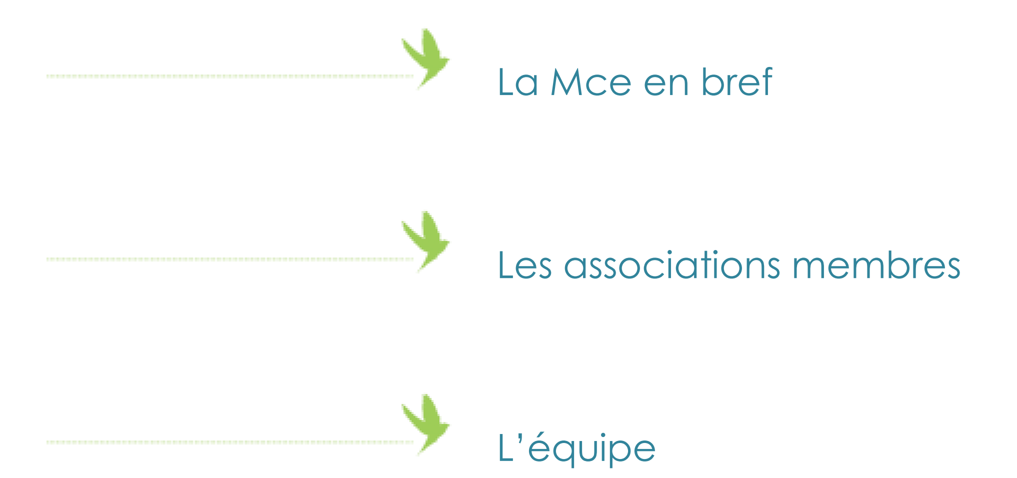
Je compte sur vous,

Erique LEPEINTEUR
Présidente



La Mce
en quelques mots

1



La Mce en bref



En 2014, la Mce a 31 ans !

Histoire brève

Le 17 janvier 1983, 9 associations (6 de consommateurs, 3 d'environnement) s'installent au 48 boulevard Magenta à Rennes. Ensemble, elles viennent de créer la Mce afin de leur permettre de développer leurs actions dans tous les domaines de la consommation, de l'environnement et du cadre de vie.
En 2006, la Mce est devenue Centre technique de la consommation Bretagne et a basé à Brest un pôle de conseil juridique au service des associations de consommateurs des 4 départements bretons.
Depuis sa création, la Mce était hébergée par la Ville de Rennes dans un bâtiment construit par l'architecte de la Ville Emmanuel Leray au début du XXème siècle. Ces locaux, devenus vétustes et trop étroits, ont fait l'objet d'une rénovation-extension pilotée par les services municipaux, qui s'est achevée en novembre 2013.
Ceci permet désormais à la Mce de se déployer sur une surface totale de 1400 m^2.
L'inauguration officielle de ce nouveau bâtiment en novembre 2013 a donné le signal d'un nouveau départ pour la Mce. Ce fut aussi l'occasion de fêter les 30 ans de notre association.
L'année 2014 a permis d'ancrer la Maison dans une nouvelle dynamique, pour imaginer les 30 ans… et plus à venir !

Une association composée de 22 associations

Fonctionnement

La Mce est une association loi 1901 dont les seuls adhérents sont des associations de défense des consommateurs et de protection de l'environnement. Celles-ci composent les instances :

- une Assemblée générale
- un Conseil d'administration constitué des représentants de toutes les associations membres : 1 association = 1 voix
- un Bureau désigné parmi les membres du Conseil d'administration dont la Présidence est portée en alternance par un représentant de la consommation ou de l'environnement.

Missions

La Maison de la consommation et de l'environnement (Mce) organise les moyens pour que les associations de consommateurs et de protection de l'environnement puissent développer leurs actions.
Elle coordonne des actions inter associatives en consommation, environnement et cadre de vie qui, pour certaines, s'étendent à la région Bretagne.
Elle offre services, formations et conseils aux membres des associations adhérentes.
Elle accueille, informe et sensibilise le public par des animations, expositions et des publications.
Elle accompagne les professionnels et les collectivités dans leurs projets d'éducation à l'environnement, au développement durable, en nutrition et restauration collective, en santé-environnement…

Révisé et approuvé en 2012, le projet associatif rappelle les fondamentaux qui structurent l'engagement de tous dans cette Maison.

Le projet associatif

Le projet associatif a été révisé et approuvé par l'Assemblée générale du 26 mars 2012. Il rappelle les fondamentaux qui structurent l'engagement de tous dans la Mce et définit les chantiers à venir.

Des valeurs communes

Ecoute et respect, Cohérence, Indépendance, Concertation et Action collective.

Des missions confortées

- Fédérer et relier les associations de consommation et d'environnement
- Valoriser et faire connaître le véritable vivier de compétences et d'initiatives que représentent les associations adhérentes
- Développer des synergies en soutenant les bénévoles pour démultiplier l'action
- Développer une expertise au fil des années.

Les axes de travail à développer

- Renforcer la mutualisation des actions entre consommation et environnement
- Améliorer la connaissance mutuelle
- Développer l'accueil et l'accompagnement des bénévoles
- Organiser l'information pour défendre notre projet associatif et nos modes d'actions.

Les associations membres



Chaque association adhérente est membre du CA et dispose d'une voix

11 associations de défense de consommateurs

Acdcl (Assistance, conseil, défense des consommateurs et du logement)
Adéic (Association de défense, d'éducation et d'information du consommateur)
Afoc (Association force ouvrière consommateurs)
Asseco-Cfdt (deviendra en 2014 Alldc -Association Léo Lagrange pour la défense des consommateurs)
Cglc (Confédération générale du logement et de la consommation)
Clcv (Consommation logement et cadre de vie)
Cnl 35 (Confédération nationale du logement)
Familles rurales
Gulliver (Groupe des utilisateurs de logiciels et œuvres libres d'Ille et Vilaine et environs de Rennes)
Indécosa-Cgt (Information défense du consommateur salarié Cgt)
Udaf (Union départementale des associations familiales)

Par ailleurs, **21 associations** de consommateurs bretonnes supplémentaires sont adhérentes au **service de conseil juridique et de formation régional**.

11 associations de protection de l'environnement

Bretagne vivante
Eau et rivières de Bretagne
Empreinte
Espace piéton
Greenpeace
Grétia (Groupe d'étude des invertébrés armoricains)
Ivine (Ille et Vilaine nature environnement)
Lpo (Ligue pour la protection des oiseaux)
Rayons d'action
Sortir du nucléaire Pays de Rennes
Vert le jardin

Vie des instances

En 2014, 2 nouvelles associations adhérentes

Empreinte et le Grétia ont rejoint la Mce en 2014

Empreinte : développer et promouvoir l'habitat sain, passif et à faible impact écologique
Diminuer l'empreinte de notre façon d'habiter concerne à la fois la conception du bâtiment, le choix des matériaux et le mode de vie.
Empreinte regroupe des porteurs de projets d'habitat écologique en cours ou achevés, informe et sensibilise le public, et développe des échanges sur cette thématique.

Grétia : protéger et étudier les invertébrés continentaux du Massif Armoricain
L'association réunit environ 250 adhérents amateurs ou professionnels, intéressés par les invertébrés avec des approches variées : écologique, systémique, pédagogique, photographique…
Il participe à l'information et la sensibilisation du grand public et des partenaires sur les invertébrés, la préservation de la biodiversité et la gestion de l'espace.

Renouvellement du Bureau

Après l'Assemblée générale de mars 2014, le Bureau de la Mce a été renouvelé.

Un nouveau membre a intégré le Bureau : Pascal Branchu, Ille et Vilaine environnement (Ivine). Bertrand Mignot, de Greenpeace, est devenu secrétaire adjoint en remplacement de Odile Guernic, Rayon d'actions.

Erique Lepeinteur a été élue présidente pour la seconde année et tous les autres membres ont conservé leur poste.



Le conseil d'administration

au 31 décembre 2014



L'équipe salariée

L'effectif



***20** salariés*

Il est de 18 personnes. Mais en 2014, plusieurs mouvements ont affecté l'équipe - dont 3 congés maternité et 1 congé sabbatique. Aussi, par le jeu des remplacements, l'effectif a atteint 20 salariés, dont trois en contrat temporaire, représentant au total 16 équivalents temps plein.

Parallèlement, deux innovations ont aussi touché la gestion du personnel :
- un contrat à durée déterminée a pu être transformé en contrat CDI : la Mce a désormais une chargée de communication permanente à temps partiel, Cécile Dubois
- la Mce a fait une demande d'agrément pour accueillir des jeunes volontaires en service civique, demande qui a été acceptée. Ce qui a permis d'accueillir Valérie Lochu à partir du mois d'avril 2014 et pour 9 mois. Cette jeune volontaire a été mise à disposition de deux associations -Rayons d'action et Espace piétons- pour la mise en œuvre de projets autour de la mobilité.

L'accueil de stagiaires

En 2014, nous avons accueilli 3 stagiaires :
- Maëla Perigault, en Contrat emploi d'avenir à la Ville de Rennes, du 25 au 27 février
- Dolorès Charles, Bts "Economie sociale et familiale", du 19 mai au 27 juin
- Camille Rio, Deust "Métiers des bibliothèques et de la documentation", à partir du 7 octobre au 24 mars 2015, 1 journée par semaine.

L'équipe au 31 décembre 2014

Accueil Documentation


Catherine Cocaign
chargée d'accueil


Guénaëlle Pinchedé
documentaliste

Communication


Cécile Dubois
chargée de communication


Stéphane Yacob
chargé du web

Direction


Anne-Marie Girardeau
directrice


Céline Merlaud
assistante de direction

Administation Gestion


Chantal Moreau
agent d'entretien


Cécile Rastel
comptable


Stéphanie Courcoul
secrétaire


Françoise Machkouri
assistante de gestion

Consommation

Consommons autrement


Morgane Delsaux
chargée de mission


Véronique Bruch
chargée de mission



Bouchra Gorfti
chargée de mission


Valérie Cirode
secrétaire

Santé / Environnement


Erik Zillox
chargé de mission


Rolande Marcou
diététicienne



Environnement / Education à l'environnement


Guénaelle Noizet
chargée de mission


Jacques Le Letty
chargé de mission


Jacqueline Le Vacon
chargée de mission


Julie Bueno
chargée de mission

Faits marquants 2014 : la Mce dans ses nouveaux locaux

2



Joies
et aléas de l'aménagement



1342 mètres carrés

Basé sur des principes de construction environnementale et élaboré par les associations de la Mce en collaboration avec la Ville Maître d'œuvre, le projet de rénovation-extension répond au double cahier des charges Hqe et Bbc. Il a permis de multiplier par trois la surface de notre bâtiment.

La nature n'a pas été oubliée avec l'intégration de nichoirs et autres abris à insectes, ainsi que des espaces verts et un jardin en terrasse pour accueillir faune et flore, dont 2 ruches.

Les nouveaux espaces :

- un hall d'accueil comprenant des bureaux d'accueil de permanences de consommateurs et une salle d'attente
- un centre de documentation
- une salle d'exposition
- des espaces techniques : stockage, entretien, atelier vélo, atelier de fabrication…
- des salles de réunion (15, 20 et 80 places)
- des bureaux et espaces partagés
- des jardins et espaces verts.





Organisation dans les nouveaux locaux

L'appropriation des espaces a engendré un travail considérable d'organisation et d'appropriation :

- réalisation d'un guide de l'usager, diffusion de consignes de sécurité et de modes d'emploi du matériel, des équipements et des espaces partagés
- mise en place d'un système de réservation de salles et de statistiques de fréquentation
- déploiement de toute la connectique informatique et téléphonique
- formation à la sécurité, protocoles d'évacuation
- signalétique et communication interne.

Réglages et ajustements

Par ailleurs, la livraison du bâtiment neuf a nécessité un suivi régulier des dysfonctionnements et réglages divers - chauffage et ventilation, réglage des éclairages automatiques, pannes électriques, serrures et huisseries, plomberie, alarme incendie, fuites et fissures…-

Beaucoup de problèmes ont pu trouver une résolution.

Un lieu qui mérite la visite

6 groupes
118 personnes

Les nouveaux locaux ont suscité la curiosité du public et des groupes associatifs, collectivités… Les demandes de visites portent essentiellement sur les locaux, plus globalement sur les services rendus par la Mce, ou parfois, plus précisément sur le centre de ressources.
La curiosité vis-à-vis du bâti peut-être à l'origine de la demande d'une visite, l'aspect "technique" et déambulatoire en est alors le point d'appui. Mais l'utilisation des locaux est nécessairement abordée et les questions liées au rôle de la Maison apparaissent très vite : qui sommes-nous exactement, quel est notre fonctionnement, quels services proposons-nous… et les échanges avec les participants portent sur les deux volets.
D'autres demandes sont davantage motivées par notre activité, et la possibilité de visiter les locaux est un plus. Dans certains cas, notamment celui des animateurs en formation, c'est le centre de ressources qui déclenche la sollicitation.

Dans chaque cas, on constate un attrait particulier pour le jardin, notamment pour son fonctionnement.

Nous avons fait visiter la Maison à 6 groupes totalisant 130 personnes en majorité des jeunes en formation ou en insertion :
- 11 février : 15 jeunes en formation d'animateurs à l'association Prisme
- 28 mars : Ecole de reconversion professionnelle Jean Janvier à Rennes, 40 personnes
- 15 avril, 17 avril et 13 mai : 2 groupes de 15 personnes, agents de la Ville de Rennes et Rennes Métropole
- 1er juillet : 10 adhérents du Reeb – Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne
- 27 novembre : Maison familiale et rurale de Baulon : une classe de Bts Economie sociale familiale, 23 personnes
- 9 décembre : groupe de bénéficiaires du RSA sur une action de redynamisation pour un retour vers l'emploi (association Prisme).

En 2015

Un bâtiment vitrine de nos activités

Mise en place d'une signalétique afin d'expliciter notre démarche "santé-environnement"

La Maison comme outil et moteur de vie associative interne



La Mce est un lieu qui remplit plusieurs fonctions : lieu de travail des associations, pourvues ou non de salariés, lieu de rencontres et de convivialité, espace d'accueil du public, la Maison a trouvé avec ses nouveaux mètres carrés un possible déploiement de tous les usages.

Les nouveaux espaces ont été vite bien exploités :

Activités régulières, vie des instances, réunions internes et événements ouverts aux partenaires et publics… sans compter les activités liées au jardin, s'y sont déployés.

Lieu de travail

Les **bureaux** sont distribués entre l'équipe de la Mce, les salariés d'associations, et les bureaux des associations seulement constituées de bénévoles, notamment les bureaux des associations de consommateurs qui y tiennent leurs permanences conso.
C'est grâce à ces locaux étendus que des associations ont aussi pu accueillir de nouveaux salariés, stagiaires et jeunes en service civique : Ivine, Eau et rivières de Bretagne, Bretagne vivante, Espace piéton et Rayons d'action ont notamment accueilli de nouveaux collaborateurs en 2014.

Les **salles de réunion** (au nombre de 5 au total) connaissent un taux de remplissage de 80%. En soirée, les salles Gurvand et Magenta (jauges respectives de 80 et 20 personnes) ont permis une moyenne de 10 à 20 réunions par mois :

- Réunions internes : réunions de travail, réunions statutaires des associations membres - Assemblées générales de Rayons d'action, de la Clcv35, de Familles rurales 35, de Bretagne vivante (Région), rendez-vous avec les partenaires, formations…
- Ateliers réguliers :
  - Les logiciels libres, Gulliver – mensuel
  - Atelier ornitho, Bretagne Vivante – bimensuel
  - Atelier réparation et marquage bicycode, Rayons d'action – bimensuel.
  - Réunions du groupe local, Greenpeace Rennes / mensuel – de 50 à 60 participants.

Lieu de formation

- Formations Mce proposées aux bénévoles des associations membres :
  - les ondes électromagnétiques, 6 février
  - tourisme, 27 mai
  - boîte à bâtir (outil pédagogique), 2 juillet
  - Loi Alur, location, 26 septembre et 17 octobre.
- Formations et journées thématiques ouvertes aux adhérents d'une association
  - 5 journées de formation sur l'exploitation agricole et son environnement, sur la préservation de l'eau… (Eau et rivières de Bretagne)
  - 2 réunions régionales sur les nitrates d'une part, et la prise en compte de l'eau dans les projets d'urbanisme, d'autre part (Eau et rivières de Bretagne).

Lieu de vie inter-associative et de convivialité

- Réunions des instances de la Mce (1 CA par mois le lundi soir + 1 AG annuelle).
- Rendez-vous festifs : galette des Rois, pique-nique de fin d'année (1er juillet), récolte du miel.
- Ateliers "jardin" animés par Vert le jardin et le groupe Jardin de la Mce.
  Une fois par semaine, le jardin et les espaces verts de la Mce sont ouverts aux personnes intéressées par les activités liées au jardin, sur différents thèmes : entretien, construction d'abris pour la faune, potager, plantes aromatiques…
- La Mce a aussi accueilli nombre de réunions de ses partenaires : Direccte, Reeb, Cohérence, Fondation Abbé Pierre…

Galette des rois
pour fêter la nouvelle année

Pique nique entre amis
avant de partir en vacances

Récolte du miel



Un sapin créatif pour noël

Une programmation d'animations tout public



Les objectifs de la programmation

La possibilité de mettre en place des animations régulières et d'accueillir le public à la Mce est l'un des atouts majeurs de la rénovation extension de nos locaux. Très rapidement, les contours d'une programmation collective ont été définis :

GT Programmation
2 réunions de programmation
7 expositions, avec accrochages et inaugurations
2 temps forts
3 conférences

Une programmation fidèle à la Maison

Qui reflète l'actualité des associations

Qui mette en lumière les thématiques développées par les groupes de travail inter associatifs

De nouveaux moyens pour s'adresser au public

Le format exposition est informatif et pédagogique

Les temps forts trouvent un espace d'accueil : visibilité, convivialité...

Le jardin et les espaces verts sont des lieux d'animation

Une nouvelle dynamique interne

Pour l'émergence de nouveaux outils et projets collectifs

Pour des temps de rencontres et d'interconnaissance

Associations participantes *: Espace piéton, Rayons d'action, Empreinte, Vert le jardin, Afoc, Indécosa, Greenpeace, Grétia, Sortir du nucléaire*

200 heures *de bénévolat*

Contenus et publics

Une programmation équilibrée : Consommation – Environnement est proposée par les associations à travers un **groupe de travail inter associatif**. Il élabore une programmation à partir des thématiques travaillées en groupes et des propositions des associations.
La Mce a vocation à s'adresser au grand public mais aussi à des groupes ciblés selon les thématiques, aux consommateurs qui viennent pour une permanence consommation, aux visiteurs de passage, à nos partenaires…

Premier bilan positif : les associations membres se sont saisies de l'opportunité pour proposer des contenus et animations diverses.
L'entrée est libre et gratuite aux horaires d'ouverture de la Mce.
Les expositions sont des emprunts ou des créations originales.
En complément des expositions, le Centre de ressources et de documentation propose une sélection de documents et outils pédagogiques pour tous les publics : bibliographie liée au thème de l'exposition, mise en avant des films et outils pédagogiques, sélection de presse…
Chaque exposition peut donner lieu à un temps convivial d'inauguration.
L'impact en termes de fréquentation s'est surtout vu au moment de l'exposition Arbres, le temps que le public s'habitue à fréquenter la Mce comme espace culturel. C'est l'objectif de l'année 2015.



Demandez le programme !



400 visiteurs
ont franchi les portes de la Mce pour découvrir une exposition dans l'Espace Leray en 2014

Rendez-vous thématiques

- Fête du Vélo (Rayons d'action), 17 mai
- Fête de la Marche (Espace Piéton), 20 septembre
- 10 ans d'Empreinte, 27 septembre.

Conférences et rencontres publiques

- Réunion publique sur le plan de protection de l'atmosphère (Ppa), Gt santé-environnement, 30 septembre
- Soirée sur les nanotechnologies, GT santé-environnement, 18 novembre
- Conférence sur la grenouille, animée par Bernard Le Garff, spécialiste des amphibiens et proposée par Eau et rivières de Bretagne, 27 mars.
- Conférence-débat à partir des catastrophes de Tchernobyl & Fukushima, avec Yves Lenoir, président de "Enfants de Tchernobyl-Belarus", Sortir du nucléaire, jeudi 24 avril à 20h30.
- Conférence sur les arbres remarquables de France par Georges Féterman, Président de l'association A.R.B.R.E.S (Arbres remarquables, bilan, recherche, sauvegarde), 22 novembre à 15h : 45 participants.

Expositions

- du 1er au 25 avril : **"Les fleurs de Tchernobyl"**
  Exposition de planches (aquarelles, dessins et textes) de Gildas Chasseboeuf et Emmanuel Lepage, proposée par Sortir du nucléaire, en partenariat avec la Médiathèque municipale de Pacé. (Production Sortir du nucléaire Rennes, 2014)
  Animations associées : - 3 après-midi de portes ouvertes en présence des militants de l'association.

- du 4 au 30 juin : **"Pesticides? Oui, on peut faire autrement !"**
  Deux expositions : *Pesticides, danger* (Mce, 2009) et *Pour une agriculture sans pesticides* (Greenpeace, 2014).

- du 2 juillet au 5 août : **"Des gestes à volonté pour une eau préservée"**
  Conçue dans le cadre du programme Ecodo, une exposition réalisée par l'Alec en partenariat avec la Mce, la Clcv, Eau et rivières de Bretagne et la Ville de Rennes (2011).

- du 7 août au 5 septembre **"Les artisans de l'ombre dans nos jardins"**
  Deux expositions : *Ces petits animaux qui aident le jardinier* (Mce, Bretagne vivante, 2000) et *Mauvaises herbes, on vous aime !* (Mce, Bretagne vivante, Ciele, Eau et rivières de Bretagne, 2004).

- du 11 septembre au 14 novembre : **"Drôles de vélos"** et **"Le marcheur urbain",** réalisation originale 2014. Dans le cadre de la semaine de la mobilité, réalisée par Espace piéton, Rayons d'action et Vert le Jardin (2014).
  Avec inauguration lundi 15 septembre à 18 heures.
  Animations associées : Semaine de la Mobilité : la Mce est le "camp de base" au départ des balades organisées par Rayons d'action et Espace piéton : Balade à vélo de jardin en jardin (20 km de parcours dans Rennes), le 14 septembre **/ Fête de la marche** : 4 balades à pied de jardin en jardin, samedi 20 septembre.



- du 20 novembre 2014 au 20 janvier 2015 : **"Arbres remarquables en Bretagne"** – Une réalisation originale 2014.
  Dans le cadre du projet Arbres Remarquables en Bretagne soutenu par le Conseil Régional et les 4 Conseils Généraux de Bretagne, une exposition réalisée par la Mce avec Bretagne vivante, le Cpie forêt de Brocéliande, et Viv'Armor nature.
  Animations associées : Inauguration officielle ouverte au public le samedi 22 novembre avec **conférence de Georges Féterman**, Président de l'association A.R.B.R.E.S, 80 visiteurs.
  Visite des arbres remarquables du Thabor animée par un bénévole du GT Arbres le dimanche 23 novembre : 40 participants.

Toute l'année autour du jardin

Ateliers trucs et astuces et formations compostage, proposés par Vert le jardin:
- Un jeudi sur deux se tient un atelier bricolage et jardinage dans le jardin de la Mce. Gratuit et ouvert à tous, il accueille de 10 à 20 personnes par séance - bimensuel.
- 3 formations sur le compostage : automne-hiver 2014.

La programmation en 2015

Grandes orientations

- Allonger les temps d'exposition
- Proposer des animations liées aux expositions
- Développer une programmation de réunions publiques et conférences
- Développer la communication pour positionner la Mce comme un lieu de débats citoyens et de programmation.

Pré-Programme 2015

- Janvier-mars : temps fort sur la loutre proposé par Eau et rivières de Bretagne
- Février-mars 2015 :
  - Accueil d'un potager participatif du collectif Incroyables Comestibles
  - Création d'une grainothèque
  - Inauguration d'un composteur partagé dans la cour Magenta, ouvert au public
- Mars-mai : portes ouvertes + exposition Réflexes conso, droits et devoirs du consommateur
- Mai-août : exposition sur le thème des jardins comme espaces de vie sociale.
- Septembre-novembre : exposition Déchets.



Accueillir, informer, sensibiliser le public

3



Accueillir, informer, sensibiliser le public

Accueil du public



L'année 2014 a été la première année d'occupation dans la Mce rénovée et étendue. Les chiffres de la fréquentation confirment que le public a bénéficié de ce retour en centre-ville : 6041 visiteurs ont été comptabilisés aux horaires de journée (contre 2600 en 2013), sans compter les visiteurs du soir, invités à des conférences, rencontres publiques et diverses animations, estimés à 500.
Les sollicitations par téléphone n'ont pas faibli, avec quelque 5630 appels et demandes de renseignements.

12 000
sollicitations
constituées de visites et appels téléphoniques

Aider les consommateurs

La grande majorité du public reçu à l'accueil est orientée vers les permanences des associations de la Mce.
7 associations de consommateurs assurent en moyenne 21 heures de permanences directes hebdomadaires dans nos locaux, auxquelles s'ajoutent autant d'heures de permanences téléphoniques.
L'accueil oriente aussi les consommateurs de toute la Bretagne vers les permanences des associations dans les 4 départements bretons.

mce la maison de la consommation et de l'environnement

Associations de défense de consommateurs

Permanences

Horaire d'ouverture
du lundi au jeudi
9h00 - 12h30 /
14h00 - 18h00
vendredi
9h00 - 17h00

Accueil	du public	Téléphonique
Lundi	Acdcl 9h30 - 12h Afoc 14h - 17h30	Familles rurales* 9h30 - 12h //02 99 30 33 88 Clcv 14h - 17h //02 99 14 23 23
Mardi	Cnl 9h00 - 12h Indecosa-Cgt 14h30 - 16h 1er & 3ème mardi Alldc 16h - 18h 2ème & 4ème mardi	Clcv 14h - 17h //02 99 14 23 23 1er mardi de chaque mois 14h-19h
Mercredi	Clcv 14h - 17h	Familles rurales* 9h30 - 12h00 //02 99 30 33 88 Clcv 14h00 - 17h00 //02 99 14 23 23
Jeudi	Afoc 10h - 12h Familles rurales* 15h - 17h	Acdcl 9h30 - 11h30 / 15h - 18h //02 99 32 14 26
Vendredi	Clcv 13h00 - 16h00	Clcv 10h - 12h30 //02 99 14 23 23

* Pas de permanences pendant les vacances scolaires

Important - Loi du 31 décembre 1990 (extrait) : Art.63 - « Les associations reconnues d'utilité publique, ou dont, la mission est reconnue d'utilité publique... peuvent donner à leurs membres (adhérents) des consultations juridiques relatives aux questions se rapportant directement à leurs objets ». Janvier 2015

48 bd Magenta
35000 Rennes
Tel 02 99 30 35 50
www.mce-info.org

Les motifs de consultation

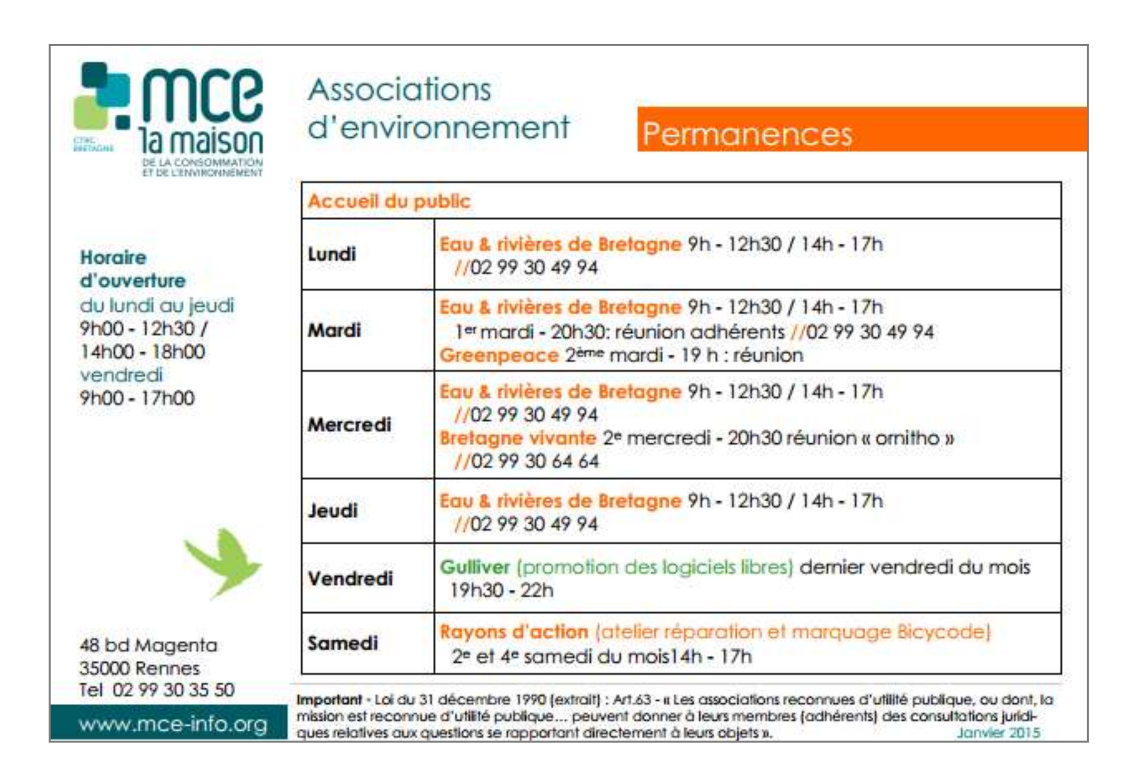
Les raisons de rencontrer une association de consommateur pour un litige avec un professionnel sont nombreuses et distribuées entre 4 grands domaines :

- les **prestations de services** sont le premier secteur, avec 36% des sollicitations
- le **secteur du logement** et de l'immobilier arrive 2ème avec 33% de sollicitations : que l'on soit locataire ou propriétaire, le logement constitue la 1ère source de préoccupation des consommateurs. Aux motifs récurrents de litiges (non récupération du dépôt de garantie, refacturation de charges locatives abusives, travaux non conformes…), viennent désormais s'ajouter les questions autour de logements non décents.
- avec 10% de questions ou réclamations, le secteur **de l'automobile** représente le 3ème secteur "litigieux"
- enfin, 8% des visiteurs rencontrent un problème de **téléphonie, internet ou télévision.**

A eux 4, ces secteurs représentent 87% des motifs de consultations, le reste se répartissant entre assurances, banque et surendettement, et des questions sur l'environnement.

S'informer sur l'environnement

Les associations d'environnement assurent aussi des permanences et reçoivent le public en journée ou dans le cadre de soirées d'information.



mce la maison de la consommation et de l'environnement

Associations d'environnement

Permanences

Horaire d'ouverture
du lundi au jeudi
9h00 - 12h30 /
14h00 - 18h00
vendredi
9h00 - 17h00

Accueil du public	
Lundi	Eau & rivières de Bretagne 9h - 12h30 / 14h - 17h //02 99 30 49 94
Mardi	Eau & rivières de Bretagne 9h - 12h30 / 14h - 17h 1er mardi - 20h30: réunion adhérents //02 99 30 49 94 Greenpeace 2ème mardi - 19 h : réunion
Mercredi	Eau & rivières de Bretagne 9h - 12h30 / 14h - 17h //02 99 30 49 94 Bretagne vivante 2e mercredi - 20h30 réunion « ornitho » //02 99 30 64 64
Jeudi	Eau & rivières de Bretagne 9h - 12h30 / 14h - 17h //02 99 30 49 94
Vendredi	Gulliver (promotion des logiciels libres) dernier vendredi du mois 19h30 - 22h
Samedi	Rayons d'action (atelier réparation et marquage Bicycode) 2e et 4e samedi du mois14h - 17h

48 bd Magenta
35000 Rennes
Tel 02 99 30 35 50
www.mce-info.org

Important - Loi du 31 décembre 1990 (extrait) : Art.63 - « Les associations reconnues d'utilité publique, ou dont, la mission est reconnue d'utilité publique… peuvent donner à leurs membres (adhérents) des consultations juridiques relatives aux questions se rapportant directement à leurs objets ». Janvier 2015

Centre de ressources et de documentation









de la Maison de la consommation et de l'environnement

documents, outils pédagogiques, expositions, rencontres, échanges, formations

doc.mce-info.org

48 bd Magenta 35000 Rennes
www.mce-info.org

Le Centre de ressources et de documentation met à la disposition de tous ouvrages, revues, dvd, outils pédagogiques, et expositions. Il est entièrement dédié aux questions de consommation et d'environnement.

Les thématiques principales : eau, déchets, énergie, transports, faune, flore, jardinage, paysage, agriculture, alimentation, santé-environnement, habitat écologique, aménagement du territoire, géologie, littoral, éducation à l'environnement, pédagogie…

Il est animé par une documentaliste et une chargée de mission "Education à l'Environnement" qui apporte une aide à la réalisation de projets pédagogiques.

Un public varié

Le centre est ouvert à tous : particuliers, éducateurs - animateurs, enseignants-, étudiants, public "interne" : salariés de la Mce et membres des associations qui la composent.

De nouveaux horaires

A partir du mois de mai, nous avons doublé nos heures d'ouverture : de 17 heures d'accueil hebdomadaire nous sommes passés à 34h30 d'ouverture au public, avec 4 demi-journées en plus et des extensions d'horaires.

Nous avons harmonisé les heures d'ouverture avec celles de l'accueil de la Mce :

Lundi : 14h-18h

Du mardi au jeudi : 9h-12h30 et 14h-18h

Vendredi : 9h-17h.

156
emprunteurs

Une fréquentation en hausse

En 2014, le Centre de ressources et de documentation compte 156 emprunteurs (117 en 2013) qui se répartissent de la façon suivante :

	En 2014		En 2013	
Catégorie	Nbre de lecteurs	Nbre de prêts	Nbre lecteurs	Nbre de prêts
Animateur	59	40% (182)	55	121
Particulier	31	27% (121)	14	57
Emprunteur interne	26	15% (67)	20	75
Enseignant	18	9% (39)	12	0
Etudiant	11	6% (25)	7	16
Bénévole associatif	10	4% (20)	8	6
Documentaliste	1	0%	1	
Total	156	454	117	275

Ce sont les animateurs qui font le plus appel à nos services, le nombre d'enseignants restant stable depuis plusieurs années. La fréquentation "grand public", bien qu'encore faible, a connu une hausse remarquable : 31 inscrits contre 14 en 2013.

Notre public provient en grande majorité de Rennes (91), Rennes métropole (27), puis d'autres communes du département (28), 10 hors département.

Le thème du jardin fait le plein !



En 2014, nous avons eu une nette augmentation des sollicitations (590 contre 315 en 2013) et le nombre de prêts a doublé : 454 documents ont été empruntés en 2014 contre 275 en 2013.

Cette année encore, les documents les plus empruntés ont pour thème le jardinage et sont le fait d'animateurs intervenant auprès d'enfants ou de particuliers intéressés par le jardinage écologique. On constate aussi une augmentation des emprunts de revues et de dvds.

La hausse de la fréquentation est certainement à attribuer :

- aux nouveaux horaires d'ouvertures calqués sur ceux de l'accueil de la Mce
- à la localisation du centre de ressources contigüe aux autres espaces d'accueil (salle d'attente pour les permanences des associations de consommateurs, espace de consultation des comparatifs, hall d'exposition)
- à la communication.

Communication : création de nouveaux outils

La **plaquette de présentation** du Centre de ressources et la plaquette descriptive des malles pédagogiques ont été mises à jour suite aux changements d'horaires et à la création du kit "Remarquons les arbres".

L'année 2014 est celle de la **création de la newsletter** du Centre de ressources qui est bimestrielle. 3 newsletters ont été envoyées à 260 inscrits, la première ayant été envoyée en juin.

Elle permet d'informer notre public sur les nouvelles acquisitions, les dernières revues, les conférences et expositions qui se tiennent à la Mce, les formations proposées par les associations de la Maison et par les partenaires. Elle propose des sélections thématiques de documents et donne également des renseignements pratiques : horaires, conditions de prêt…

Les bibliographies thématiques

Des bibliographies sur mesure ont été réalisées à l'occasion de rendez-vous ou dans le cadre d'un groupe de travail. Ainsi, chaque exposition qui s'est tenue à la Mce a été enrichie par une bibliographie et la présentation d'une sélection de documents associés à la thématique. Les bibliographies sont ensuite mises à la disposition des visiteurs de la Mce.

Les bibliographies 2014







"OGM et pesticides" pour accompagner l'exposition "Pesticides, danger ! "

"Les auxiliaires de jardin et les mauvaises herbes" : exposition "Mauvaises herbes, on vous aime !"

"Transports et déplacements" : expositions "Le marcheur urbain", Espace piéton et "Drôles de vélos", Rayons d'action

"Les arbres remarquables" et "Remarquons les arbres" à l'occasion de la formation "de l'outil à l'action", pour la Mce et Bretagne vivante

"La nature c'est beurk", pour Bretagne vivante dans le cadre de l'opération Ecologestes

"Le littoral", pour Bretagne vivante

"L'eau", bibliographie mise à jour

"Le compostage", pour Vert le Jardin

"Les graines", pour accompagner la grainothèque, GT Jardin

"Les nanotechnologies", pour accompagner la conférence organisée en novembre par le GT santé environnement.



Une offre mutualisée

Depuis 2012, les associations membres de la Mce peuvent faire figurer leurs titres dans la base de données du centre de ressources tout en restant propriétaires de leur fonds. Les documents indexés sont alors consultables en ligne, soit uniquement par les adhérents de l'association, soit en accès public.
Dès 2013, l'association Rayons d'action a fait ce choix : 73 documents de cette association sont disponibles en consultation ou prêt dans le centre de ressources.
En 2014, Greenpeace et l'association Empreinte ont également mis à disposition une partie de leur fonds documentaire. Le travail d'indexation a commencé en fin d'année et doit se poursuivre courant 2015. Il a pu être réalisé grâce à l'accueil d'une stagiaire en DEUST Métiers des bibliothèques et de la documentation à l'université de Rennes 2, Camille Rio, qui a aidé à la mise à jour du thésaurus (liste organisée de termes) et à l'enregistrement des nouveaux documents.

Cette mutualisation est bénéfique pour tous puisqu'elle enrichit l'offre du centre de ressources et permet de valoriser la documentation des associations tout en créant une dynamique de projet collective.

Des outils pour informer et communiquer



Un groupe de travail "communication", composé de 5 salariés de la Mce, programme la diffusion des informations (bulletin, site internet, presse, émissions...) et assure la mise en cohérence et la coordination de tous ces outils.

Différents outils de communication sont mis en place, d'une part pour les associations adhérentes et les usagers de la Maison (communication interne) et d'autre part pour le grand public et les partenaires (communication externe).

Communication interne

Vie de la Maison / 2 pages / tirage à 50 ex.

Feuille bimestrielle à vocation interne, la "Vie de la Maison" s'adresse aux bénévoles et salariés des associations adhérentes pour les informer de l'agenda (réunions, visites, formations…), des nouvelles réglementations (consommation, environnement, santé et nutrition) et des ressources documentaires. Elle met en valeur un bénévole de la Maison par le biais d'un portrait.

e-vie de la Maison / 107 abonnés

Depuis 2013, la version numérique de la "Vie de la Maison" est envoyée aux associations adhérentes bretonnes, bénévoles et salariés Mce. La version numérique rend la lecture très interactive (affichage des url, email, pdf…).

Espace adhérent du site mce-info.org

Accessible à tout membre d'une association adhérente à la Mce ou au service régional de conseil juridique, l'espace adhérent du site mce-info.org a été réorganisé et met à disposition : des contacts utiles (professionnels et presse), le planning des formations régionales, les compte-rendus de CA et AG, et l'ensemble des guides et règlements d'usage de la Maison (sécurité, réservation…).

Nouvelle Mce, modes d'emploi

L'installation dans les nouveaux locaux a demandé une explication des nouveaux modes d'usage des salles, du parking, du matériel, des espaces partagés, etc…
A cette fin, plusieurs documents ont été réalisés :
- Du bon usage de la Mce, guide du bénévole averti
- Consignes de sécurité incendie,
- Trombinoscope des bénévoles actifs
- Réservation de salles et matériels, agendas partagés en ligne.





Communication externe

Mce-infos / 4 pages / 1200 ex / envoi à 900 partenaires en Ille-et-Vilaine et Bretagne

Bulletin trimestriel, le Mce-infos informe les élus locaux, travailleurs sociaux, structures partenaires ou relais, associations et aussi le grand public, sur les actions et les réflexions des associations de la Mce. Il est également téléchargeable sur notre site Internet. La maquette a été refondue en janvier 2014 en lien avec la nouvelle charte graphique de la Mce.

Chaque numéro traite d'un dossier thématique. En 2014, les dossiers ont fait le point sur :

- La Mce fait peau neuve dans un bâtiment respectueux de l'environnement
- Loi Hamon… et merveilles ?
- Objectif zéro déchets, c'est possible !
- La mobilité en ville : nouvelles pratiques

Des articles dans 180 bulletins de collectivités territoriales

En juillet 2010, une enquête auprès des 353 mairies et 29 communautés de communes du département 35 nous avait permis de mesurer leur intérêt pour recevoir régulièrement des articles sur des thèmes liés à la consommation et à l'environnement, à destination de leur bulletin municipal ou inter communal.

180 collectivités avaient répondu positivement. Aujourd'hui, nous diffusons tous les 2 mois des articles courts à 74 collectivités et 2 fois par an, des articles longs à 106 collectivités.

Nous savons que nombre d'articles sont repris par les collectivités dans leurs supports d'information papier ou numériques, mais nous ne pouvons établir de statistiques de parution fiables, faute d'être informés à chaque parution, malgré nos demandes et enquêtes régulières.

En 2014, 20 articles ont été envoyés :

1. L'extension des tarifs sociaux de l'énergie
2. Présentation de la Crlc 35
3. Les 10 bonnes raisons de venir à la Mce
4. L'adoption de la loi Labbé sur l'utilisation des pesticides
5. Le brûlage des déchets verts est interdit
6. Bien acheter au drive
7. La fin de windows XP
8. Les contrats à tacite reconduction : ce qui change avec la loi Hamon
9. Comment éviter de se faire pirater son mobile
10. Les plastiques recyclables ou non
11. La vente sur le web entre particuliers
12. Les nouveaux horaires du centre de ressources et de documentation
13. Un bon sol au potager
14. Présentation de l'exposition sur les arbres remarquables
15. Le délai de rétractation
16. Comment régler un litige de consommation
17. Présentation du nouveau livret "Réflexes conso"
18. Présentation de la carte OuVerte (nouvelles rubriques)
19. Les détecteurs de fumée
20. Appel aux jardiniers amateurs qui jardinent "au naturel" pour participer à l'opération "Bienvenue dans mon jardin 2015".



Relations presse

Selon les dossiers, la presse locale, régionale et spécialisée est informée : évènements (Fête de la marche, Marathon Ogm…), publications (Fiche conso, livret…), prises de position (article *Loi sur les pesticides : un pas en avant ?* -sur la Loi Labbé).

Chaque semaine dans les rubriques "infolocale", les permanences des associations, les horaires d'ouverture du centre de ressources et de documentation et les manifestations (expositions, rencontres, visites) sont publiés. La programmation des animations dans la Maison est diffusée régulièrement dans la presse locale (Agenda Rennes métropole, infolocale, bulletins de sorties, sites spécialisés…).

Rendez-vous sur les ondes

▪ **Un rendez-vous mensuel sur Radio laser**

Depuis août 2012, Radio laser, radio associative de l'information locale sur Rennes et les Vallons de Vilaine, a instauré un rendez-vous mensuel sur l'actualité et les différentes missions des associations de la Mce. Ce rendez-vous, qui dure environ 5 minutes, est diffusé le 3ème vendredi du mois, dans le Grand talk show, entre 16h et 19h. En 2014, 10 chroniques ont été enregistrées.

▪ **Canal B**

Depuis octobre 2014, Canal B, radio associative du bassin rennais, propose une carte blanche à la Mce un jeudi par mois. Sur une dizaine de minutes, une thématique est abordée lors de l'émission *La Midinale* diffusée le jeudi à 12h, avec rediffusion le lendemain matin à 8h.

- 02 octobre 2014 : *Réflexes conso* avec Cécile Dubois (Mce) et Dominique Chichery (Direccte)
- 06 novembre 2014 : *Manger aujourd'hui* avec Rolande Marcou et Erik Zilliox (Mce)
- 11 décembre 2014 : *Les arbres remarquables en Bretagne* avec Jacqueline Le Vacon (Mce)

▪ **France Bleu Armorique**

Bruno Gaulin, animateur du *Journal de l'environnement* puis de l'émission *Les experts* accueille régulièrement la Mce dans son studio pour mettre un coup de projecteur sur nos projets, en lien avec notre actualité.

29 mars *(Journal de l'environnement)* : La charte Jardiner au naturel ça coule de source !

26 novembre (*Les experts)* : *Les arbres remarquables*

28 novembre (*Les experts)* : *Réflexes Conso*

Newsletters

▪ **Newsletter Mce :** 542 abonnés (+20% par rapport à 2013).

Le nombre d'abonnés volontaires à cette lettre a connu une bonne progression en 2014 puisque 10 newsletters ont été envoyées, ce qui **représente 2179 affichages** sur messagerie pour **827 "clicks"** : soit **38% des inscrits** qui ont été intéressés par une information de la Maison.

Par ordre de préférence, les actualités qui ont eu le plus de succès : "Lutte contre le gaspillage alimentaire", "Bien acheter au drive", "Brûler ses déchets verts, c'est interdit !" et "La loi Hamon : ce qui va changer pour le consommateur".





- **Une nouvelle Newsletter pour le Centre de ressources et de documentation**

Créée en 2014, cette newsletter bimestrielle a été lancée en juin auprès de 267 abonnés et compte sur l'année 307 affichages pour 84 "clicks" soit 27% de lecteurs réels.

- **Des newsletters ponctuelles** ont été également envoyées pour des manifestations précises comme : "Invitation à journée d'échanges Santé-environnement du 11 décembre 2014".



Visibilité de la Maison

Plusieurs actions ont été menées pour accompagner l'installation dans la Maison de la Consommation et de l'Environnement restaurée et étendue, et pour inviter le public à franchir la grille de la Cour Magenta.

Signalétique : en lien avec les services de la Ville, une signalétique répondant à la charte graphique a été posée. Panneaux mobiles, fléchages, décoration interne et externe, affichage divers ont participé à l'appropriation des lieux par les usagers.

Par ailleurs, la programmation d'animations (expositions, conférences débats, temps forts) a mobilisé des efforts particuliers de communication avec l'annonce presse des événements mais aussi l'édition de programmes, guides d'exposition et flyers distribués au public.



Sites web et réseaux sociaux

La Mce a créé 4 sites internet : **1 site principal généraliste**, présentant nos actions collectives et l'actualité des associations adhérentes, et **3 sites thématiques** sur le jardinage au naturel, les arbres remarquables et la carte ouverte des initiatives pour réduire son empreinte écologique dans le pays de Rennes.

En marge de ces sites d'information permanente, nous développons une présence sur les réseaux sociaux en augmentation constante depuis sa mise en place il y a 4 ans.

Fréquentation des sites

Comme l'année dernière, on assiste à une légère hausse (+1%) du nombre total de visiteurs pour l'ensemble des sites internet de la Maison : **108.922 visites**

www.mce-info.org : la fréquentation du site principal est quasi identique à celle de l'an dernier avec 39.787 visites sur l'année pour 103.960 pages vues, soit 37% des visites globales.

jardineraunaturel.org totalise toujours une fréquentation importante avec 50.785 visites (+11% par rapport à 2013) pour 91.824 pages vues, captant à lui seul 47% des visites totales des 4 sites web Mce.

arbres remarquables en Bretagne connait quant à lui une baisse de sa fréquentation (-20%), 6 863 visites pour 38 005 pages vues.

carte-ouverte.org : les chiffres sont identiques à 2013 avec 12.000 visites pour 52.675 pages vues.

4 Sites web :

mce-info.org

jardineraunaturel.org

arbres-remarquables-bretagne.org

carte-ouverte.org

Les accès

L'accès au site principal de la Mce se fait en majorité via la page d'accueil avec 17 948 visites (soit 45%), les autres entrées se font sur des thématiques comme l'eau, santé environnement et Ogm. On notera cette année un meilleur taux de rebond que l'an passé (54,60%). Le temps passé sur le site reste similaire à celui de l'an dernier avec 3 minutes et 15 sec. Avec une moyenne de 2,6 pages vues par visites.

38% des visiteurs sont issus de l'agglomération rennaise, 7% de la région parisienne, le reste étant essentiellement des visiteurs venant de Brest, Lyon, Lille. Au niveau mondial, les visiteurs sont majoritairement francophones à 92%. A noter cette année, 1 visite depuis l'Estonie de 4 minutes !

Pour le site "Jardiner au naturel", l'entrée sur le site s'est faite essentiellement par la page "Désherbage" qui représente 21,5% des visites (affichée 19717 fois), viennent ensuite les pages "Paillage" 14,5% (affichée 13287 fois), et enfin l'accueil du site avec 16,30% (affiché 14968 fois)

La Mce sur les réseaux sociaux

- Page Facebook www.facebook.com/mcerennes

La page Facebook de la Mce connaît une augmentation de ses abonnés avec 231 personnes, en majorité rennaises, qui suivent l'actualité de la Maison.
L'ensemble de nos publications (170) a été vu par 5.000 personnes et 10.000 affichages réalisés de façon virale ("amis des amis").

- Compte Twitter (@mcerennes)

85 abonnés ont suivi les 170 actualités postées de façon automatique.

- Addthis

Avec cet outil, qui permet aux internautes visitant la page "actualités" du site Mce et celle de Carte-OuVerte, de partager des informations vers les réseaux sociaux, 104 articles ont été partagés, dont 57% sur Facebook.
L'article le plus diffusé : la "Conférence/ rencontre avec Béa Johnson" de juin 2014 (16 partages produisant 34 visites sur les réseaux sociaux).



En 2015

Refonte du site web Mce (travailler sur l'arborescence)

Refonte de la Newsletter Mce

Flash conso

***Flash conso,* Associations participantes**
Afoc 35, Clcv Finistère, Clcv Quimper, Eau et rivières de Bretagne, Espace piéton, Familles rurales 35, Indécosa Cgt, Rayons d'action, Udaf 35, Vert le jardin.

Objectifs

Les émissions "Flash conso" s'inscrivent dans le cadre d'une convention nationale signée entre l'Inc et France 3 dont l'objet consiste en :

- la réalisation de 15 émissions informant les consommateurs sur une question de consommation et de vie quotidienne, d'une durée de 1mn30 chacune
- la diffusion : 3 fois pour chacun des Flash conso sur France 3 Bretagne et France 3 Pays de Loire.

Sitôt la 1ère diffusion sur France 3 Ouest, le Flash conso peut être vu sur le site Internet de la Mce à la rubrique "nos publications" puis "nos vidéos".

La même formule

En 2013, la direction régionale de France 3 Bretagne, en accord avec la Mce, a proposé une nouvelle formule de présentation des émissions des Flash conso basée sur :

- un déroulement standard et identique d'une émission à l'autre
- un habillage mixant vidéo et dessins
- le travail avec un jeune réalisateur Benoît Thibault et une société de production audiovisuelle motivée par ce projet.

*Depuis 2008, les Flash conso ont été vus **13 355 fois***

La formule a été reprise pour les émissions 2014. Les associations ont élaboré les scénarios à l'aide d'une grille d'écriture commune : titre, problématique, informations juridiques, conseils et recommandations, renvoi vers de la documentation, signature et coordonnées de l'association. En raison de problèmes internes à notre partenaire France 3, le calendrier de réalisation des Flash Conso a pris du retard. Les premières diffusions de la série 2014 se feront à partir d'avril 2015.

- **Des horaires identiques**

La diffusion sur les Pays de la Loire est différente de celle sur la Bretagne :

- en Bretagne, le samedi vers 18h53 rediffusion possible le dimanche en fonction des impératifs-antenne de France 3 ;
- en Pays de la Loire, le dimanche vers 18h53 rediffusion possible le lundi vers 11h55.

Les sujets

1. Le délai de rétractation (Afoc 35)
2. Les détecteurs de fumée (Afoc 35)
3. Les assurances vélo (Rayons d'action)
4. Les villes à 30 (Espace piéton)
5. Les garanties (Familles rurales 35)
6. Les assurances pour les canalisations d'eau (Clcv Quimper)
7. Des conseils pour ne pas se faire pirater son mobile (Mce)
8. La conservation des fruits et légumes (Udaf 35)
9. Les plastiques recyclables ou pas : comment s'y retrouver ? (GT "déchets")
10. Faut-il traiter l'eau du robinet ? (Eau et rivières de Bretagne)
11. Les médicaments périmés, j'en fais quoi ? (GT "déchets")
12. Logement non décent, les recours du locataire (Clcv Finistère)
13. Régler un litige de consommation : mode d'emploi (Indécosa Cgt 35)
14. Les tarifs sociaux de l'énergie : comment en bénéficier ? (Udaf 35)
15. Et si on compostait ? (Vert le jardin)



En **2014**, les Flash conso ont été regardés **1 925 fois** sur le site www.mce-info.org .

Les publications de l'année



Soutenir et coordonner les actions inter associatives

4



Les services aux associations

Mutualisation de locaux et de moyens

Le conseil juridique

La formation des bénévoles



Les dossiers et projets inter associatifs

Consommation et vie quotidienne

Consommons autrement pour un développement durable

Environnement / Education à l'environnement

Santé environnement / Alimentation

Mutualisation de locaux et de moyens



Des services mutualisés

Sur la base du projet associatif, qui privilégie le partage et la mutualisation, la Mce a mis progressivement en place les services nécessaires à la vie en commun, au soutien des associations et au développement de projets inter associatifs :

- l'accueil et l'orientation du public
- la programmation d'événements et l'animation dans les locaux, notamment des espaces de jardin et de la vie associative
- l'information, le conseil juridique et la formation des bénévoles
- la documentation
- l'animation des groupes de travail inter associatifs
- la création d'outils de sensibilisation et d'information du grand public
- la gestion et administration de la structure, dont mise à disposition de locaux et moyens partagés pour les adhérents : informatique, secrétariat, photocopieurs, outils et moyens matériels divers…

Le temps passé à l'administration de ces moyens partagés représente en effet une économie réalisée par les associations membres pour la réalisation de leurs objectifs.

Des besoins récurrents

Tout temps salarié doit répondre à des besoins collectifs et aucun salarié ne peut être totalement détaché au service d'une association, sauf cas exceptionnel approuvé par le Conseil d'administration. Mais au quotidien, le soutien aux associations adhérentes se traduit fréquemment par des coups de mains ponctuels ou autres services petits et grands qui vont permettre à l'association de gagner du temps et de mieux travailler. Les demandes les plus récurrentes portent sur :

- l'aide à l'installation, la préparation ou le transport de personnes et/ou de matériel à l'occasion d'une manifestation ou intervention
- une aide documentaire : bibliographie thématique, dossier pour intervention en public
- une aide à la réalisation de supports : du maquettage à l'impression de documents divers : diaporama, fiches, bulletin d'inscription, en passant par la retouche de photos ou logos
- une aide à la communication : rédaction d'un communiqué de presse, fonctionnement d'un plan de communication
- une aide informatique : installation de logiciels, mise à disposition de matériel, mises à jour et petits dépannages.

Le conseil juridique



L'activité de conseil juridique se traduit principalement par un service aux associations de consommateurs des 4 départements bretons assuré :

- pour l'ensemble de la Bretagne, par la juriste de l'antenne de Brest
- en appui aux permanences des associations rennaises dans les locaux de la Mce et pour la Commission de règlement de litiges de la consommation, par la juriste de Rennes.

Des sollicitations en augmentation

Le service régional a été consulté **304** fois contre **240** en 2013, soit une augmentation de près de 27%. Cette hausse des sollicitations après trois années de baisse s'explique en partie par l'absence pour congé maternité de la juriste de Rennes, les associations rennaises s'étant reportées sur Brest en début d'année.

Le téléphone reste le mode privilégié de contact avec les juristes pour 55% des sollicitations ; l'utilisation des courriels continue cependant sa progression et représente 1/3 des sollicitations ; pour le reste, les demandes se font de préférence à l'occasion de rencontres et contacts directs avec les juristes (ex : formation).

Répartition par département et par association

26 associations ont fait appel au service de conseil juridique au cours de l'année 2014.
Tout comme les années précédentes, les départements du 29 et du 56 sollicitent plus régulièrement ce service et représentent respectivement 36% et 33% des demandes d'appui.
L'Ille-et-Vilaine n'est pas en reste avec 25% des sollicitations, taux qui ne traduit que partiellement les besoins réels car il ne prend pas en compte le soutien au quotidien assuré lors des permanences dans nos locaux.

Selon les départements, l'implantation des associations est très variable, de même que leur activité : ces variations déterminent en partie le nombre de sollicitations par association mais ne sont pas le seul critère à prendre en compte. La culture propre à chaque association, l'existence ou non d'un service juridique interne facile d'accès, la nature des dossiers constituent autant de variables pouvant influer sur le recours au service juridique de la Mce.
Au palmarès des associations les plus demandeuses, tous départements confondus, la Clcv et la Csf se distinguent très nettement avec respectivement 33% et 24% des appels.

Les thèmes de sollicitations

Une demande sur trois concerne l'immobilier qui, comme chaque année, est en tête des interrogations.
Ce secteur est suivi par le commerce (18%), droit-justice (17%), finance et assurance (11%).

Service documentation aux associations

En complément du conseil juridique à la demande, une veille documentaire juridique est assurée par l'antenne de Brest afin d'informer au quotidien les associations bretonnes sur l'évolution réglementaire ou l'actualité en matière de consommation.

En fonction de l'actualité

Envoi d'informations de différentes sources, dont principalement :

- L'Institut national de la consommation (Inc) :
  - Mise à jour des fiches "Déclaration au greffe ou saisine simplifiée de la juridiction de proximité ou du tribunal d'instance" - *J 128 février 2014* et "La tarification bancaire en cas d'incidents de paiement" - *J.267 septembre 2014*
  - "La loi Hamon 10 nouveautés" - tableau synthétique Loi Hamon - tableau synthétique loi ALUR
- Site Les Clauses abusives : les nouveautés en matière de clauses abusives à la suite de la loi du 14 mars 2014
- Revue Contrat Concurrence Consommation - mars 2014 : Jurisprudence "l'achat à crédit d'un équipement photovoltaïque pour revendre de l'électricité n'est pas un acte de commerce"
- Jurisprudence pour deux décisions concernant les photovoltaïques :
  - Cour d'appel Limoges Chambre civile 24 Janvier 2014
  - Cour de cassation chambre civile 1 Audience publique du 16 janvier 2013.

Suite aux formations dispensées

Une veille documentaire est envoyée aux associations :

- Formation "Loi ALUR : copropriété" : travaux en copropriété (source : ANIL/ADEME)
- Formation "Loi Hamon du 17 mars 201"
  - Contrats concurrence consommation n°11, novembre 2012, commentaire 267 "Visite à domicile d'un professionnel"
  - Jugement rendu par le Tribunal d'instance de Nice 7 novembre 2006 Dalloz 2007 : "Application de la garantie légale de conformité à un nettoyeur vapeur-aspirateur"
  - Contrats concurrence consommation n° 10, octobre 2014, commentaire 232 "Action en suppression de clauses abusives dans un contrat de syndic"
  - Sanction de l'absence de certaines informations dans le contrat. Les mentions obligatoires sont sanctionnées par la nullité du contrat. En fait c'est logique, loi d'ordre public de protection du consommateur. Article L121-18-1
  - Décret n°2014-1482 du 9 décembre 2014 relatif aux obligations d'information et de fourniture concernant les pièces détachées indispensables à l'utilisation d'un bien.

Alerte sur la parution de textes importants

Décret n° 2014-1081 du 24/09/2014 relatif à l'action de groupe en matière de consommation, JO du 26 (class action).

La formation des bénévoles



Objectif

Faire connaître les nouvelles dispositions juridiques en droit de la consommation et assurer une formation continue des bénévoles et salariés des associations adhérentes au service régional de la Mce pour une efficacité de terrain.

La participation

9 formations

40 dates

708 stagiaires

Au total, 708 membres des associations de consommateurs bretonnes ont bénéficié des formations proposées en 2014, ce qui représente une augmentation de 34% par rapport à 2013 (530 participants).

Pour chaque formation, un dossier pédagogique est remis à chaque association : il contient, entre autres, diaporama, documents, fiches Inc, références bibliographiques, études juridiques…

Provenance des stagiaires

	Finistère	Ille et Vilaine	Morbihan	Côtes d'Armor	
Adéic		8			8
Afoc		7	32	19	58
Alldc		8			8
Cglc		11			11
Clcv	109	7	26		142
Cnl		13			13
Csf	14		68	7	89
Familles rurales	25	18	17	24	84
Indécosa-Cgt	12	18			30
Udaf		7		10	17
Ufc que choisir	118	63		40	221
Bretagne vivante		1			1
Greenpeace		1			1
Eau et rivières de Bretagne		2			2
Espace piéton		1			1
Sortir du nucléaire		2			2
Autres (Ddpp)	15				15
Mce	1	4			5
Nbre participants	294	171	143	100	**708**

Les formations

Les thèmes

1. Justice pénale (1ère partie) : participation à une audience correctionnelle + Rencontre Procureur
2. Les ondes électromagnétiques
3. Tourisme (voyage à forfait, vol sec)
4. Locations immobilières (non meublé) modifiée par la loi ALUR (1ère partie)
5. Les nouveaux droits du consommateur - loi Hamon (1er groupe)
6. Justice pénale aspect théorique (2nd partie) : les actions en justice devant le tribunal pénal
7. Assurance de protection juridique
8. Locations immobilières après la loi ALUR (2nd partie) – meublé, colocation, contentions
9. Copropriété – après la loi ALUR.

La majorité des formations est assurée par la juriste de l'antenne de Brest et pour certaines animées par des intervenants extérieurs.

L'évaluation

A l'issue de chaque session, les participants sont invités à remplir une fiche permettant d'évaluer la formation selon 7 critères : atteinte des objectifs, conditions pédagogiques, conditions matérielles d'organisation, relations formateurs et participants, prise en compte du contexte associatif par le formateur, connaissances acquises, appréciation globale.

Globalement, les résultats sont très positifs : les **formations** sont **appréciées** des bénévoles qui les jugent à la fois **indispensables** pour accomplir leurs missions de conseil auprès des consommateurs et de grande qualité quant au contenu et aux méthodes pédagogiques. Pour une majorité d'entre eux, ce sont les seules formations qui leur sont dispensées.

Au-delà de la nécessaire mise à niveau de connaissances, ces formations répondent aussi à un **besoin d'échanges et de confrontation d'expériences** entre représentants associatifs : elles sont une occasion d'expression et de rencontre devenue rare depuis la suppression des comités départementaux de la consommation. Elles contribuent au maintien et au développement d'une dynamique inter associative dans notre région.

Justice pénale

Savoir faire la distinction entre les actions devant les tribunaux civils et les actions devant les juridictions pénales. Connaître les spécificités du procès pénal et permettre d'opérer un choix entre la saisine du tribunal civil et tribunal pénal.

Rencontre avec un magistrat le matin et participation à une audience l'après-midi.

Formation en 2 temps : théorique et pratique.

Rencontre avec un magistrat

2 sites, 23 participants :

Saint Brieuc, 14 janvier : 10 personnes

Quimper, 23 janvier : 13 personnes



Partie théorique

5 sites 94 personnes
Saint Brieuc, 31 janvier : 13 participants
Brest, 2 octobre : 23 participants
Lorient, 18 février : 23 participants
Quimper, 21 février :19 participants
Rennes, 25 février : 16 participants

Assurance de protection juridique

5 sites, 95 participants

Saint Brieuc, 31 janvier : 13 participants
Brest, 4 février : 23 participants
Lorient, 18 février :23 participants
Quimper, 21 février : 21 participants
Rennes, 25 février : 15 participants

Les ondes électromagnétiques

Informer les consommateurs via les associations sur les dangers potentiels des ondes électromagnétiques pour prévenir les risques de santé.

Intervenants

Professeur Pierre Le Ruz du Criirem (Centre de recherche et d'information indépendant sur les rayonnements électromagnétiques non ionisants)
Erik Zilliox, chargé de mission à la Mce

3 sites, 45 participants

Rennes, 6 février : 18 participants
Brest, 18 avril : 15 participants
Lorient, 22 avril : 12 participants

Tourisme : voyage, forfait, vente de billets d'avion

Permettre aux associations de consommateurs de prévenir les litiges et traiter efficacement les réclamations des consommateurs.

5 sites, 84 participants

Quimper, 8 avril : 16 participants
Brest, 11 avril : 18 participants
Lorient, 20 mai : 16 participants
Rennes, 27 mai : 23 participants
Saint Brieuc, 6 juin : 11 participants



Loi Alur : locations immobilières

Loi du 6 juillet 1989 modifiée par la loi du 24 mars 2014

Mise à jour des connaissances suite à l'adoption de la loi "Alur" (Accès au logement et urbanisme rénové).

5 sites, 107 participants

Brest, 19 septembre : 18 participants
Rennes, 26 septembre : 20 participants
Lorient, 30 septembre : 22 participants
Quimper, 3 octobre : 12 participants
Saint Brieuc, 10 octobre : 21 participants
Brest, 14 octobre : 14 participants

Loi Alur : meublés, colocation, contentieux

5 sites, 86 participants

Rennes, 17 octobre : 14 participants
Saint Brieuc, 4 novembre : 17 participants
Lorient, 6 novembre : 23 participants
Brest, 13 novembre : 20 participants
Quimper, 5 décembre : 12 participants

Loi Alur : la copropriété

Mise à jour des connaissances suite à l'adoption de la loi "Alur".
Le fonctionnement de la copropriété selon le nouveau dispositif.

Intervenants

Déborah Heliès et Steven Kerhervé de l'Adil 22
Marie-Charlotte Manis de l'Adil 29
Lucie Quemener et Chantal Manchon de l'Adil 35
Marie-Pierre Kerembellec et Grégory Lagrange de l'Adil 56

5 sites, 75 participants

Rennes, 17 octobre : 13 participants
Saint Brieuc, 4 novembre : 16 participants
Lorient, 6 novembre : 15 participants
Brest, 13 novembre : 19 participants
Quimper, 5 décembre : 12 participants

Loi Hamon : les nouveaux droits du consommateur

Permettre aux bénévoles débutants de tenir une permanence en droit de la consommation et une mise à jour des connaissances suite à l'adoption de la loi Hamon.

5 sites, 99 participants

Quimper, 18 novembre : 22 participants
Lorient, 21 novembre : 16 participants
Saint Brieuc, 25 novembre : 21 participants
Brest, 28 novembre : 18 participants
Rennes, 2 décembre : 22 participants



Les dossiers et projets inter associatifs

Bénévoles et salariés développent des actions et réflexions sur les questions :

- de consommation
- de protection de l'environnement
- de santé et alimentation
- …

En 2014, les groupes de travail, auxquels s'ajoutent les réunions institutionnelles, ont représenté 92 réunions, 1 180 heures de bénévolat et concerné environ 50 bénévoles actifs.

Les dossiers

Crlc 35 - Commission de règlement de litiges de consommation
Consommation et vie quotidienne
Energies
Carte-ouverte
Déchets
Eau
Eau et pesticides
Eau et pesticides Charte "Jardiner au naturel"
Aménagement commercial
Education à l'environnement
Arbres remarquables en Bretagne
Biodiversité
Groupe de travail Jardin
Santé environnement
Alimentation
OGM
Mobilité(s)



Crlc 35

Commission de règlement de litiges de consommation



Associations participantes : Acdcl, Afoc, Alldc, Familles rurales, Indécosa-cgt, Udaf

42h30 de bénévolat (participation aux réunions de conciliation)

42 dossiers instruits par les rapporteurs.

La conciliation avant tout

La résolution extrajudiciaire des litiges de la consommation, en particulier la conciliation, constitue un moyen simple et efficace de résoudre les litiges. La Crlc 35, instance de conciliation au service des consommateurs et des professionnels du département, satisfait aux principes d'impartialité, efficacité et équité. Elle permet aux consommateurs, par une procédure simple, rapide, facile d'accès et gratuite, de faire valoir leurs droits, quel que soit le montant de leur litige et quel que soit leur lieu de résidence dans le département.
La Maison de la consommation et de l'environnement assure le secrétariat de la Commission. A ce titre, elle est en charge de l'organisation générale : accueil des consommateurs, réception des réclamations, analyse et suivi des dossiers.

Devant être retranscrite avant le 9 juillet 2015, la directive relative au règlement extrajudiciaire des litiges de consommation impose diverses exigences afin qu'en cas de différend entre un consommateur et un professionnel, le consommateur puisse bénéficier de procédures indépendantes, impartiales, transparentes, rapides et équitables.
La Crlc 35 présente toutes les caractéristiques pour satisfaire à ces exigences et s'inscrit dans un souci manifesté par les Pouvoirs publics de voir se développer le règlement consensuel des litiges en matière de consommation.

19 années de conciliation

Voilà plus de 19 années que l'arrêté du 20 décembre 1994 a permis la mise en place de Crlc dans les départements. Et cela fait aussi plus de 19 ans que la Commission de règlement des litiges de consommation d'Ille-et-Vilaine fonctionne dans ce cadre réglementaire et a fait la preuve de son intérêt comme l'indique le taux de conciliation élevé (à plus de 80%). Son action s'intercale utilement entre l'action menée par les associations de consommateurs et le recours à la justice.

Un financement tripartite et solidaire

Pour la 19ème année consécutive, la Crlc 35 a été cofinancée par le Ministère de l'économie et des finances (Dgccrf), le Conseil général d'Ille-et-Vilaine et la Ville de Rennes. Ce soutien financier tripartite et solidaire est plus que jamais indispensable pour que la Commission puisse assurer ses missions de guichet unique de règlement amiable des litiges de consommation entre consommateurs et professionnels du département.
Cependant, d'années en années, il devient insuffisant au regard des frais engagés et la Mce doit assurer le complément de financement nécessaire sur ses fonds propres.

8 réclamations sur 10 réglées à l'amiable

88% de conciliation

L'équipe de la Commission est composée de 18 personnes qui ont la volonté commune d'apporter un service de qualité aux consommateurs et aux professionnels du département. Tous les rapporteurs sont issus d'associations de consommateurs. La Mce assure les moyens matériels et coordonne le fonctionnement.

En 2014, la Commission a traité **93 réclamations** et en a instruit 51 au cours des 3 réunions annuelles de conciliation. Ces 51 réclamations ont donné lieu à **88% de constats de conciliation** et 12% de constats de non conciliation. Comparativement à l'année dernière, le nombre de réclamations instruites par les rapporteurs est en baisse, mais le taux de conciliation, quant à lui, est en augmentation.

19 ans de médiation

Typologie des plaintes

Trois secteurs d'activité concentrent à eux seuls 55% des réclamations.

24% dans le commerce : représentant 12 saisines avec un taux de conciliation de 100%

20% dans la prestation de services : représentant 10 saisines avec un taux de conciliation de 100%

12% dans l'artisanat : représentant 6 saisines avec un taux de 92%.

Les relais d'information

Les consommateurs prennent connaissance de l'existence de la Commission via :

- le relais d'une association de consommateurs, 50% des cas en 2014
- le Cdas (Centre départemental d'action sociale) par le biais des travailleurs sociaux, 22%
- le milieu judiciaire, 13%
- Internet dont le site web de la Mce, 8%
- la mairie via les bulletins municipaux, 4%
- la Ddcspp (Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations), 3%.

L'origine des plaignants : départementale

32% des consommateurs ayant saisi la Commission sont originaires de Rennes, 66% du reste du département (dont 40% résident dans l'agglomération rennaise) et 4% hors département.

Concernant l'origine des professionnels, nous observons : 10% de rennais, 53% sur l'ensemble du département (dont 24% sur l'agglomération rennaise) et 37% hors département.

Un rôle social incontournable

Le rôle social de la Commission constitué d'accompagnement, d'explications, de dialogue et d'écoute fait partie intégrante de son mode d'intervention. C'est en effet un axe de travail intégré dans les pratiques quotidiennes de l'ensemble de ses membres.

"Faire avec les consommateurs et non à leur place", c'est leur redonner confiance car la gestion d'un litige demande d'affronter la réalité.

En 2015

Consolidation financement

Colloque anniversaire de la Crlc 35 : "20 ans au service de la conciliation".

Consommation et vie quotidienne



En 2014

Développement des partenariats

Rencontres organisées par les professionnels

Communication et publications

***Associations participantes :** Afoc, Alldc, Cglc, Cnl, Indecosa-Cgt, Udaf, Familles rurales*

***39 heures** de bénévolat*

***Direccte** - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi en Bretagne*

***Crij** - Centre régional d'information jeunesse*

Le groupe de travail "Consommation et vie quotidienne" oriente ses actions vers la défense et l'information des consommateurs. Les litiges rencontrés lors des permanences déterminent des orientations de travail inter-associatif.

L'année 2014 a été marquée par le développement important de partenariats. En effet, de plus en plus d'institutions s'intéressent à la thématique consommation et cherchent à l'adapter aux problématiques de leurs publics cibles - jeunes, populations vulnérables... L'implication des associations de défense de consommateurs au sein du groupe de travail et dans des projets montés en collaboration avec des organismes extérieurs, constitue un levier efficace pour une meilleure information du grand public.

Le groupe de travail s'est réuni 3 fois en 2014.

Développement des partenariats

Direccte/ Crij Bretagne : guide "Réflexes conso"

Suite à une proposition de la Direccte Bretagne d'étudier la faisabilité d'une publication en direction des jeunes sur les questions de consommation, un partenariat s'est mis en place en début d'année 2014 réunissant le Crij Bretagne, la Direccte Bretagne et la Mce.

Objectifs : informer et orienter les jeunes consommateurs afin de :

- favoriser leur autonomie en leur donnant les moyens d'être pleinement acteurs de leur vie quotidienne, en leur permettant d'effectuer des choix réfléchis afin d'éviter des situations de litiges et en les incitant à faire valoir leurs droits
- encourager leur participation aux débats de consommation et leur engagement au sein de mouvements consommateurs.

Ce partenariat a donné lieu à 8 réunions pour aboutir à la création et la publication du guide "Réflexes conso" organisé autour de 6 rubriques thématiques sur des sujets de consommation concernant tout particulièrement les jeunes : s'installer dans son logement, faire ses achats en quelques clics, assurer son véhicule, gérer son compte bancaire, communiquer et s'informer en temps réel, voyager et visiter des pays étrangers. Enfin, le guide fait le point sur le traitement de litige et renvoie vers des contacts utiles.

Édité à 1 500 exemplaires en septembre 2014 et mis en ligne sur les sites Internet des partenaires respectifs, ce guide a fait l'objet d'une large campagne de communication auprès de la presse écrite, des radios et lors du salon Tam Tam. Il illustre une volonté commune d'assurer aux jeunes bretons, qu'ils soient étudiants, demandeurs d'emploi ou jeunes travailleurs, une bonne connaissance de leurs droits et devoirs en toute circonstance.





Ville de Rennes/ Crij Bretagne/ Cdad : D-Code

Cdad - Centre départemental de l'accès aux droits

La Ville de Rennes a souhaité créer un point d'accès au droit des jeunes appelé D-Code en coopération avec le Crij Bretagne et le Cdad. A cette occasion, un groupe de travail a été mis en place réunissant différents partenaires, dont la Mce qui a été sollicitée pour accueillir en stage d'observation l'animatrice du D-Code et transmettre des supports permettant de communiquer et d'informer sur les droits (livret de présentation de la Mce et horaires de permanences des associations de consommateurs, fiches Conso…).
Les permanences dédiées au public jeune (16 -25 ans) du D-Code se tiennent au Crij et elles ont pour objectif de faire connaître et faire valoir les droits en rendant accessibles les informations juridiques dans différents domaines de la vie quotidienne (travail, consommation, famille, relations avec la justice, discrimination…).

Fondation Abbé Pierre : prévenir et lutter contre le mal logement en Bretagne

Dans le cadre du plan d'action 2012-2016 de l'agence régionale de la Fondation Abbé Pierre visant à développer la lutte contre la non décence et l'habitat indigne en Bretagne, un partenariat a été proposé à l'ensemble des associations de consommateurs de la Mce qui ont été unanimes sur la mise en place d'actions de trois ordres : formations, information et rencontres.

Fondation Abbé Pierre *www.fondation-abbe-pierre.fr*

Action formations autour de deux thématiques : "le Droit au logement opposable (DALO)" et "l'accès au droit à l'énergie et la précarité énergétique". Ces formations sont à destination des associations de consommateurs et de défense des locataires, des travailleurs sociaux, des associations et structures d'insertion, des collectivités locales…

Action information avec la création d'une fiche Conso grand public sur la thématique du logement décent.

Action rencontres avec la mise en place d'un **comité de pilotage** dès janvier 2015, pour coordonner et organiser un **colloque régional sur la justice et l'habitat indigne**, courant octobre 2015 à Brest. Portée par la Fondation Abbé Pierre, cette rencontre réunira le monde de la justice, du social, de la défense des locataires et des bailleurs, du logement, de l'insertion...
Le partenariat entre la Mce et la Fondation Abbé Pierre s'est instauré sur la base de l'ancrage régional de la Mce - à Brest et à Rennes-, ainsi que par son travail partenarial depuis près de 30 ans avec les associations de défense de consommateurs et de locataires de Bretagne. Cette implantation de la Mce permettrait à la Fondation Abbé Pierre de toucher des réseaux pour l'instant en dehors de son champ d'action.
Pour la Mce, ce choix est un moyen pertinent pour une meilleure efficience d'information et d'accompagnement des publics en difficulté que rencontrent les associations de locataires et de consommateurs.

Rencontres organisées par les professionnels

De plus en plus de professionnels organisent des rencontres annuelles avec les représentants des associations de consommateurs afin d'assurer une meilleure collaboration dans le processus de règlement des litiges et une meilleure information des consommateurs.
Ainsi, les associations de consommateurs ont eu la possibilité de participer à 6 rencontres avec les professionnels suivants : Orange, Edf, Gdf, Erdf, Grdf, La Poste et Sfr.

Communication et publications

2 fiches conso publiées

"Les garanties : mode d'emploi"

Ce document, publié au mois de septembre, fait le point sur les différentes garanties existantes et leurs modalités de mise en œuvre en cas de problèmes. Il prend en compte les nouveautés établies par la loi de Consommation du Ministre Benoît Hamon.

"Cyclistes, roulez bien assurés !"

Ce document, dont le contenu a été finalisé en 2014, sortira au premier trimestre 2015. Il a pour but d'informer les consommateurs sur l'utilité ou non de s'assurer lorsque l'on se déplace à vélo.

TRÊVE HIVERNALE :
Ce qu'il faut savoir

1 flyer "Trêve hivernale et tarifs sociaux de l'énergie"

Ce document, publié en janvier 2014, a été diffusé auprès de l'ensemble des travailleurs sociaux du département. Il renseigne sur la trêve hivernale et la suspension des coupures de gaz et d'électricité en cas d'impayés et fait le point sur les conditions d'obtention des tarifs sociaux de l'énergie.

2 enquêtes services bancaires

Un observatoire des prestations bancaires a donné lieu à 2 relevés, un en hiver et l'autre en été – périodes de changements tarifaires. A l'aide des brochures tarifaires disponibles sur les sites Internet de 10 établissements bancaires présents sur le département de l'Ille-et-Vilaine, la Mce a récapitulé les coûts de 17 prestations bancaires à l'unité, des 10 services composant l'extrait standard ainsi que des tarifs et forfaits réservés aux jeunes.

Ainsi, 2 enquêtes "Le coût des services bancaires en Ille-et-Vilaine" ont été diffusées auprès du grand public ainsi que sur le site Internet www.mce-info.org

1 article pour les bulletins municipaux

Un sujet a été écrit et transmis aux communes du département pour publication dans leur bulletin municipal : *Contrats à tacite reconduction : ce qui change avec la loi Hamon.*

(Voir aussi : "information et communication")

En 2015

Poursuite des partenariats

Rencontre avec le Cnpa (Conseil national des professionnels de l'automobile)

Mise à jour des publications

Journée portes ouvertes le 14 mars

Exposition "Réflexes Conso"



Energies



En 2014

Information et formation des bénévoles sur des sujets d'actualité

Projet de documentation sur l'électromobilité

Représentations

***Associations participantes :** Alldc, Bretagne vivante, Cglc, Indecosa-Cgt, Greenpeace, Sortir du nucléaire, Udaf.*

***48 heures** de bénévolat*

La question des énergies est au cœur des problématiques de réchauffement climatique et de développement durable. Elle est aussi étroitement liée à nos modes de vie au quotidien et au logement. Elle touche donc tout un chacun à la fois en tant que citoyen et que consommateur.

C'est pourquoi les associations de consommateurs et d'environnement travaillent ensemble au sein du groupe de travail "énergies" de la Mce : économies d'énergie, énergies renouvelables et transition énergétique sont leurs priorités.

Information et formation des bénévoles

Les certificats d'économie d'énergie

Une veille documentaire a été faite sur le sujet. En effet, ce mécanisme d'aide aux particuliers réalisant des travaux d'économie d'énergie prend des formes diverses (bons d'achat dans certaines enseignes commerciales, versement direct d'une prime par l'intermédiaire d'un installateur…) et n'est pas très lisible pour le consommateur. Un travail plus approfondi sur la question est prévu pour 2015.

La filière bois énergie

Face à la multiplication des chaudières biomasse sur le territoire, les associations s'interrogent sur la problématique de l'approvisionnement en bois de tels systèmes. En effet, elles craignent un épuisement rapide de la ressource locale et dans le même temps une possible dégradation du bocage breton. Après une visite de la centrale biomasse de Rennes Sud organisée par le groupe de travail Déchets, les associations ont souhaité s'informer sur d'autres initiatives et envisagent la visite d'une plateforme de production et de stockage de bois déchiqueté en 2015.

L'électromobilité

Cette année le groupe de travail a décidé de s'informer sur la problématique du véhicule électrique. Les différents échanges lors des réunions ont amené les associations à lancer un projet de publication pour le grand public sur l'électromobilité. Ce document sera finalisé début 2015.

Représentations

Agence locale de l'énergie et du climat (Alec)

Les associations de la Mce sont représentées au conseil d'administration de l'Alec par un membre du groupe de travail énergies depuis 2009.



Commission consultative des services publics (Ccspl) Mégalis Bretagne

Le syndicat mixte Mégalis Bretagne, qui a pour mission de mettre en œuvre le projet "Bretagne très haut débit", avait sollicité les associations de la Mce afin de représenter les usagers au sein de la Commission consultative des services publics mise en place en 2013. Le représentant de la Mce a participé à la 1ère réunion et a ensuite restitué au groupe de travail les problématiques abordées et les enjeux en termes de déploiement de la fibre optique en Bretagne.

Le Contrat Plan Etat Région 2014-2020

C'est un contrat par lequel l'Etat s'engage à financer des projets qui ont pour objectif de relancer l'investissement dans les territoires. La chargée de mission s'est rendue à la réunion de concertation du 17 février sur le volet "Transition écologique et énergétique" qui a permis de travailler sur le document d'orientation qui devait être remis à l'Etat.

En 2015

L'électromobilité : fiche d'information grand public et rencontres avec des professionnels

Certificats d'économies d'énergie et aides à la rénovation : travail d'information pour le grand public

Poursuite du travail d'information sur la filière bois énergie.

Carte-ouverte



Accessible depuis 2009, Carte-OuVerte est un site Internet qui répertorie sur une carte du Pays de Rennes des initiatives permettant de réduire notre empreinte écologique. Les associations de la Mce ont développé ce site pour partager une conception et un devenir plus écologique de leur territoire en proposant de consommer "autrement".
Le site a été mis en place à partir d'une application en ligne collaborative qui rassemble des données géographiques et son support de base est une carte tirée d'OpenStreetMap (carte libre du monde).
Depuis 2012, Carte-OuVerte est également développée sur le Pays de Vitré.

En 2014

Ajout de nouveaux thèmes

Evolutions techniques

Communication sur la carte

Associations membres
Bretagne-vivante, Gulliver, Ivine, Rayons d'action, Réso solidaire.

10 d'heures
de bénévolat

Objectifs
- permettre aux consommateurs de situer à proximité de chez eux ou de leur travail les structures écologiques correspondant à leurs besoins
- inciter les habitants à participer et à signaler des initiatives sur la carte
- cartographier très précisément le territoire sur un fond de carte libre (Openstreetmap) et promouvoir, plus généralement, l'utilisation des logiciels libres.

Public cible : grand public
Partenaires : Rennes métropole, partenaire financier qui participe également au groupe de travail



Actions

Le 8 octobre, le groupe de travail s'est réuni pour décider des orientations à prendre et de l'ajout de nouveaux thèmes.

Tourisme durable

A partir du site http://voyagez-responsable.tourismebretagne.com, les hébergements et les restaurants éco-responsables sont repérés sur la carte.

Communes

Les sous-rubriques permettent de voir les engagements des communes à travers leur agenda 21, leur décision sur les Ogm, leur signature de la convention des maires pour le climat, le label zéro pesticide, le refuge Lpo collectivité ou l'atlas communal, le 20% de produits bio à la cantine, le label ville et village étoilés.

0 déchet

Cette rubrique répertorie les magasins qui permettent d'acheter, en vrac, des produits sans emballage (denrées alimentaire ou pas). Rubrique existante mais à compléter encore.

Qualité de l'environnement

Pour faciliter l'accès à l'information pour les habitants.
- localisation des stations de mesure de qualité physico-chimique de l'eau
- localisation des stations de mesure de la pollution de l'air
- localisation des antennes de téléphonie mobile pour lesquelles on reçoit les dossiers d'information aux maires (à venir)
- localisation des stations de mesure de la qualité des eaux de baignade.



www.facebook.com/groups/carteouverte.rennes/members/

Communication

Des actualités de la carte (nouvelles rubriques, nouvelles évolutions…) sont régulièrement ajoutées sur Facebook et un compte twitter a été créé à cet effet.
Le 4 octobre, la Mce a été invitée à présenter Carte-OuVerte à la Fabrique Citoyenne sur la Dalle Kennedy.
La Fabrique Citoyenne est un rendez-vous qui expérimente une forme de participation nouvelle des habitants et qui porte directement sur les engagements de l'équipe municipale. Public touché : une centaine de personnes.

Résultats

En 2014, 661 initiatives ont été référencées et 12 500 visites comptabilisées, nombre qui reste stable.
Les principaux sites par lesquels les internautes arrivent sur le site Carte-OuVerte sont : www.laboss.fr / www.colibrispaysderennes.blogspot.fr / www.dechets.ca-change-tout.fr / www.amapousse.org et www.mce-info.org

Évolutions techniques

En 2014, un nouvel outil statistique a été mis en fonction pour remplacer le précédent défaillant. Un moteur de recherche a été intégré à la Carte : il est actuellement en phase de test. Un filtre pour distinguer les initiatives du Pays de Vitré et celles du Pays de Rennes va être également ajouté.

Autres Projets pour consommer autrement

Boutique solidaire Bretagne

Cette association a pour finalité de promouvoir, auprès des particuliers et des professionnels, des achats contribuant à la préservation de l'environnement, au maintien de la cohésion sociale et à l'équité dans les relations commerciales au plan local comme au plan international.
Les associations de la Mce apportent expertise et caution à ce projet. La Mce participe au comité de pilotage depuis l'origine. Cette année, Boutique solidaire Bretagne a développé deux sites distincts :

- la Boss (pour les professionnels) : www.laboss.fr
- Monique solidaire (pour les particuliers) : www.monique-solidaire.fr

Nous avons donné notre avis sur une dizaine de dossiers.

Balade engagée avec le Cridev

Le dimanche 16 mars, le samedi 14 juin et le vendredi 4 juillet, la Mce a participé à la balade engagée du Cridev. Ce projet consistait à proposer un parcours animé à Rennes mettant en exergue des lieux de combats pour la solidarité internationale, les droits humains et la préservation de la planète. La Mce a été l'une des étapes, au même titre que le Cridev, les champs libres, la Mir… Au cours de la visite de la Mce, Vert le Jardin a présenté le jardin et la Mce le site Carte-OuVerte.
Cela a représenté 4 balades au total, avec à chaque fois, entre 20 et 30 participants.

Déchets







Tube de 40 m de long et 4,5 m de diamètre. Les ordures ménagères sont versées dans le tube par le grappin. Elles y restent pendant 3-4 jours. Le tube tourne sur lui-même, éventre les sacs et débute la phase de décomposition.



Le groupe de travail déchets rasssemble des bénévoles d'associations pour des séances de travail et des visites.

Objectifs : Le groupe de travail s'informe, se crée une culture commune sur la problématique des déchets, répond aux interpellations et propose des actions.



3 réunions du groupe de travail

Le 27 février, 10 juin et 27 octobre.

3 visites de terrain

- l'usine de tri mécano-biologique de St-Malo, le 9 avril
- la chaudière biomasse Dalkia à Rennes le 21 mai
- Le Relais (recyclage de textiles) le 16 septembre à Acigné.

Organisation d'une conférence "Zéro déchet"

Le 18 juin à Rennes, avec l'intervention de Béa Jonhson, une française expatriée aux Etats-Unis qui produit avec ses deux enfants et son mari moins d'1 kg de déchets / an.

160 personnes présentes.

Conférence organisée à la Chambre des métiers, en collaboration avec la Région Bretagne.

Carte-OuVerte

En 2014 : création d'une rubrique "zéro déchet".

Pas de mise à jour spécifique des acteurs du réemploi (à venir en 2015).

En 2014

Visites de sites

Conférence "Zéro déchet"

Participation aux politiques de réduction des déchets

Nombreuses rencontres d'information

Associations membres

Bretagne vivante, Clcv, Eau et rivières de Bretagne, Greenpeace, Ivine, Rayons d'action, Sortir du nucléaire

105 heures

de bénévolat

Barquettes utilisées dans les écoles primaires à Rennes

Une bénévole de Greenpeace a alerté la Mce sur l'utilisation par la restauration collective de la Ville de Rennes de barquettes en plastique pour les entrées et desserts : 400 plateaux par jour sont jetés. Afin de réduire ces quantités, Rennes métropole recherche actuellement des solutions durables.

Une rencontre avec les élus : Mme Noisette, adjointe déléguée aux approvisionnements à la Ville de Rennes ainsi que M. Dehaese, Vice-président de Rennes métropole en charge de la gestion des déchets, a pu avoir lieu et nous sommes aujourd'hui associés à la réflexion. Des pistes d'actions seront à trouver à partir de 2015.

Rencontre Calitom

Des élus, des associations environnementales, de consommateurs et de l'économie sociale sont venus rencontrer et visiter la Mce **le 4 novembre** sur une demi-journée pour échanger et avoir un retour sur notre expérience de travail.

Calitom est un syndicat départemental de collecte et de traitement des déchets de la Charente. En charge du programme local de prévention des déchets et de fédérer les dynamiques locales autour de la prévention et la réduction des déchets, Calitom souhaite créer un bâtiment, nommé "pôle consommation" dans l'enceinte d'une de ses déchèteries et à proximité d'une zone commerciale. Objectifs du projet : rendre visibles les solutions d'évitement du déchet sur les territoires charentais et promouvoir les gestes du quotidien, en mettant l'accent sur la durabilité du produit.

Une présentation de la Carte-OuVerte et de son mode de fonctionnement les a particulièrement intéressés : c'est un outil qui apparaît reproductible pour leur territoire.

Blog déchets
www.mce-info.org/blog-dechets/

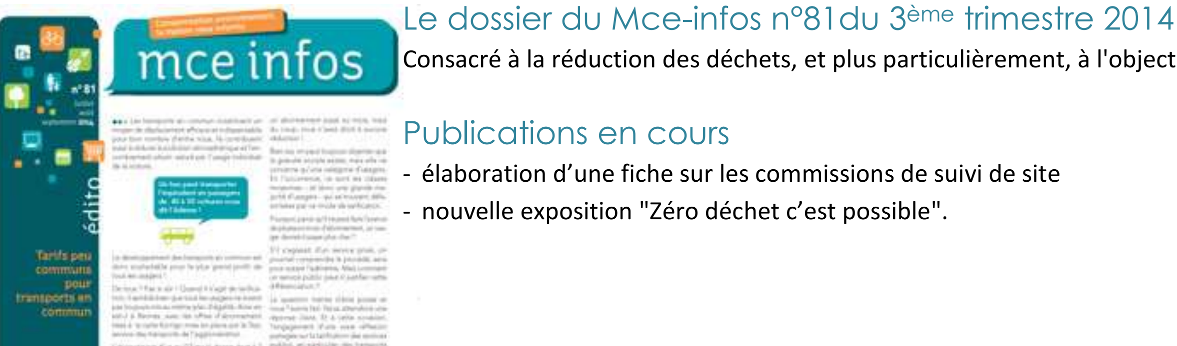
Résultats

Mise en place dans nos locaux

- d'un testeur de piles (sauvepile, invention de Daniel Carré bénévole à Rayons d'action)
- d'un récupérateur de bouchons en liège (pour Régine Ferron, Julien Chapelain et Odile Guernic qui récupèrent les bouchons pour en faire des isolants).

Un Blog déchets a été créé en mars 2014

Pour partager des documents de travail liés au plan de prévention et de gestion des déchets locaux, régionaux…



Le dossier du Mce-infos n°81du 3ème trimestre 2014

Consacré à la réduction des déchets, et plus particulièrement, à l'objectif "Zéro déchet".

Publications en cours

- élaboration d'une fiche sur les commissions de suivi de site
- nouvelle exposition "Zéro déchet c'est possible".

Participations et rencontres

Le 30 janvier : rencontre de Nicolas Perrin venu présenter son projet, Breizh Phénix, qui se fixe comme objectif principal de favoriser la revalorisation de produits, alimentaires et non alimentaires, à destination notamment des acteurs associatifs. Pour éviter de jeter et favoriser l'économie circulaire.

Le 13 février : réunion Plan local de prévention des déchets de Rennes métropole.

Le 14 février, le chargé de mission a participé à un atelier organisé par la Région Bretagne sur l'économie circulaire à Carhaix et **le 17 juin** à une conférence sur l'économie circulaire à Paris organisée par l'Ademe.

Les 20 et 21 février, le chargé de mission a assisté à deux journées sur la prévention des déchets organisée par l'Ademe et à destination des collectivités locales

Le 14 mai et **le 17 septembre** : suivi du plan régional de prévention et de gestion des déchets dangereux.

Cres - *Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire*

Ess - *Economie Sociale et Solidaire*

La Mce a été interrogée par Véronique Micout de la Cres Bretagne, parmi d'autres acteurs, dans le cadre de son étude sur la place des acteurs de l'ESS et des enjeux autour de son développement dans la transition vers une économie circulaire. Nous avons par la suite participé à la restitution de l'étude **le 27 juin**.

Le 24 novembre, la Mce a été invitée par Ivine à présenter à ses associations membres les outils à disposition.

Perspectives

Appel à projet "Territoires zéro gaspillage zéro déchets"

Le 30 juillet dernier, Ségolène Royal, Ministre de l'écologie, du Développement durable et de l'énergie, lançait le premier appel à projet "Territoires zéro gaspillage zéro déchet". Il s'adressait à des territoires qui souhaitaient s'engager dans une démarche exemplaire et participative de réduction, de réutilisation et de recyclage de leurs déchets.

En matière de déchets, Rennes métropole se situe parmi les grandes agglomérations ayant la production de déchets par habitant parmi les plus faibles au niveau national. Ce résultat provient, d'une part, du comportement des habitants et, d'autre part, du travail réalisé ces cinq dernières années notamment en lien avec les communes et les différentes parties prenantes que sont les institutionnels, associations et entreprises du territoire.

Convaincu des atouts de notre territoire en matière de prévention et gestion des déchets, Rennes métropole a souhaité se positionner sur cet appel à projet.

Compte tenu du partenariat déjà engagé avec la Mce, dans le cadre du programme local de prévention, nous avons été associés à cette démarche. La Mce a répondu à cet appel à projet **début décembre**.

Au final, Rennes métropole a été retenu avec 4 autres territoires bretons.

En 2015

Actions à développer dans le cadre de l'appel à projet "Territoires zéro gaspillage zéro déchet"

Edition de l'exposition "Zéro déchet"

Edition de la plaquette d'information sur les Commissions de suivi de site

Visites de sites

Continuer à enrichir la Carte-OuVerte



Eau



Objectifs

Le groupe de travail Eau a pour vocation de créer une culture commune, de former et d'aider les associations à prendre positions sur des questions relatives à l'eau.

Cette année, la Mce a accompagné et suivi la construction de l'"Assemblée citoyenne de l'eau" en mettant à la disposition des associations membres et non membres des moyens matériels (salle, ordinateurs, vidéoprojecteur…) ainsi que du temps du chargé de mission.
Pour l'année 2014, le Gt eau a décidé d'intégrer cette "Assemblée citoyenne de l'eau", entité ouverte à toutes les associations et collectifs du département souhaitant travailler sur le thème de l'eau.

En plus des associations membres du GT eau de la Mce, ont également participé aux réunions plénières de la future Assemblée citoyenne de l'eau : Ufc Que choisir, La Parvole, Collectif eau du bassin rennais, Agrobio 35-Inpact, Criieau, Udaf.

En 2014

Aide à la création de l'assemblée citoyenne de l'eau

Création d'un intranet

Représentations dans les commissions

Veille sur les politiques publiques

Associations membres
Alldc, Adeic 35, Bretagne vivante, Cglc, Cnl 35, Clcv, Eau et rivières de Bretagne, Familles rurales, Indécosa Cgt, Ivine.

78 heures
de bénévolat

Aide à la création de l'assemblée citoyenne de l'eau

Des associations extérieures à la Mce et le Gt eau se sont interrogés sur l'opportunité de créer une structure qui favoriserait l'appropriation des questions sur l'eau par le citoyen.

Le 24 janvier, P. Anne (Collectif de l'eau du bassin rennais), B. Berder (Ufc que choisir), M-P. Deleume (Eau et rivières de Bretagne), M. Gaillard (Cnl 35) se sont réunis pour esquisser les plans de cette future structure. Cette première réunion consistait à discuter des objectifs/ du territoire d'action/ des phases du cycle de l'eau concernées/ des missions/ de sa composition... Ce groupe a reçu le soutien d'un chargé de mission de la Mce pour le lancement de la réflexion puis est devenu comité de pilotage.
La Mce a collecté des informations sur le fonctionnement d'autres organismes travaillant sur l'eau et réunissant parfois plusieurs associations au sein d'une seule et même entité : l'observatoire de l'eau en Bretagne/ l'observatoire de l'eau de Paris/ Eau du Ponant (Brest métropole océane) et le comité des usagers de Grenoble.

3 réunions plénières (18 mars, 11 septembre et 4 décembre),

proposées par le Comité de pilotage (Ufc que choisir, Collectif de l'eau du bassin rennais, Eau et rivières de Bretagne et la Nature en ville) aux associations de consommateurs et d'environnement du département.

- Première séance : présentation des enjeux et vote sur la poursuite de la constitution d'une Assemblée (11 associations présentes dont 6 de la Mce) ;
- Séance 2 : mode de fonctionnement de la future entité (8 associations présentes dont 5 de la Mce), place de la Mce dans ce projet ;
- 3ème réunion : assemblée constituante en association de "l'assemblée citoyenne de l'eau". 5 associations et collectifs étaient représentés : Eau et rivières de Bretagne/ Ufc/ Attac/ Collectif de l'eau du bassin rennais/ La Nature en ville.

Le 6 juin, le GT Eau de la Mce s'est réuni et a décidé d'intégrer la construction de l'Assemblée, le temps que les bases de cette future structure soient posées.
En effet, cette création interroge sur la pertinence de maintenir un groupe de travail Eau à la Mce, et/ou du mode de collaboration de ce groupe avec l'assemblée, et ce faisant, des moyens mis à disposition par la Mce à ce chantier.
Le mode de collaboration entre la Mce et cette Assemblée reste à définir. L'année 2015 devra permettre de répondre à ces questions.

Création d'un intranet

www.mce-info.org/blog-eau/

A la demande des associations, un Intranet a été créé afin de ne plus surcharger les boîtes mail des bénévoles. www.mce-info.org/blog-eau/, chacun étant libre de suivre ou pas les actualités sur l'eau.

Représentations et soutien aux bénévoles

Ccspl - commission consultative des services publics délégués

Smpbr - Syndicat mixte de production d'eau potable du bassin rennais

- Pascal Branchu, représentant la Mce, a participé le 27 novembre à la **Ccspl du Smpbr ;**
- Le 2 décembre, Erik Zilliox a participé pour le compte de la Mce à la **Ccspl Ville de Rennes** sur les services de l'eau ;
- La Mce a été sollicitée à la fois par le syndicat intercommunal des eaux de Châteaubourg et par le Syndicat Côte d'Emeraude pour trouver un représentant des usagers pour leur commission consultative des services publics locaux.
  Désignation de Michel Chenebeau (Cnl 35) et Cécile Dute (Agrobio 35)pour la **Ccspl du syndicat intercommunal des eaux de Châteaubourg**, et de Daniel Collet (Indécosa Cgt) pour le **Syndicat Côte d'Emeraude.**
- Michel Chenebeau (Cnl 35) participe au comité de pilotage du **contrat territorial du Bassin de la Seiche**.
- Pascal Branchu (Ivine) participe au comité de pilotage de l'évaluation **contrat territorial Flume**
- Claude Delabrosse (Adéic) ayant arrêté ses activités militantes, son mandat **au Sage Vilaine** a été repris par l'association de consommateurs Ufc que choisir.

Veille sur les politiques publiques et participations

- Le 15 janvier, formation par Eau et rivières de Bretagne sur le programme de lutte contre la pollution des eaux par les nitrates
- Le 29 janvier, Carrefour de gestion de l'eau locale, conférence sur la démocratie participative et concertation dans les politiques de l'eau
- Le 13 mai, eau et urbanisme à la Mce par Eau et rivières de Bretagne
- Le 25 juin, réunion au Smpbr sur la tarification sociale de l'eau : présentation de l'étude sur la variation de la structure des tarifs de l'eau
- Le 26 septembre, rencontre avec David Clausse, directeur du Smpbr, à la Mce sur la tarification sociale et sur la réforme de compétence eau de la métropole
- Le 9 octobre, réunion au Smpbr sur la tarification sociale de l'eau
- Le 10 octobre, à Guichen, au salon Ille et bio, conférence sur l'eau, le bio et la santé

- Le 4 novembre, réunion à Beaurade sur l'usine d'oxydation par voie humide avec le directeur du site et Yannick Nadesan (élu délégué à l'eau Ville de Rennes)
- Le 25 novembre, réunion à Loudéac d'Eau et rivières de Bretagne sur l'agriculture : loi d'avenir, les états-généraux de l'agriculture et de l'alimentation/ les mesures agro-environnementales/ la déclaration des flux

Spl - Société publique locale Eau du bassin rennais

- Le 8 décembre : la Région Bretagne lance l'installation de la conférence bretonne de l'eau et des milieux aquatiques. Expérimentation d'une nouvelle forme de gouvernance sur l'eau avec pour objectif d'élaborer le plan breton pour l'eau, basé sur des actions. Plusieurs réunions se dérouleront à ce sujet en 2015

Sdage - Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux

- le 15 décembre : Invitation à une soirée d'échanges à la Mce par la Société publique locale de l'eau (Spl) avec pour objectif de collecter les attentes, les réflexions et les propositions destinées à créer les outils d'une communication efficace et transparente de l'activité de la Spl.

En 2015

Assemblée citoyenne de l'eau : définition des modalités de collaboration

Dossier aqueduc de Férel

Consultation publique du Sdage

Réglementation Gemapi.

Gemapi - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Eau et pesticides



En 2014

Diffusion des outils d'information

Animations grand public et lycéens

Journées d'échanges entre jardiniers

Accompagnement et veille sur les politiques publiques

Poursuite de la charte régionale "Jardiner au naturel".

***Associations participantes** : Eau et rivières de Bretagne, Clcv, Cglc, Familles rurales, Adéic, Vert le jardin, Bretagne vivante en partenariat avec les Jardiniers Brétiliens.*

90 heures
de bénévolat

La Mce coordonne le programme d'actions multipartenarial (associations, collectivités, services de l'Etat) et régional "Eau et Pesticides, effet sur la santé et l'environnement".
Il a pour objectifs :
- informer des risques liés à l'utilisation et aux pollutions des produits phytosanitaires
- diminuer les utilisations de pesticides en faisant connaître les alternatives, en lien avec les autres problématiques collectives : économies d'eau, réduction de déchets verts, protection de la biodiversité, dérèglement climatique…

En 2014, les actions réalisées sont celles inscrites dans le 9ème programme : 2014-2016, décliné en 9 actions. Le début de l'année 2014 a été en priorité consacré aux recherches de financement. Le comité de pilotage réunissant les associations copilotes du programme et les financeurs a eu lieu le 17 décembre.
Le groupe de travail pesticides s'est réuni le 12 mars.

Diffusion des outils d'information

Réédition

- "Ces petits animaux qui aident le jardinier" : 10 000 exemplaires.
- "Jardifiches" : 5000 exemplaires

En 2014, la Mce a envoyé, prêté, loué ou vendu :

- 19 408 livrets (13 926 en 2013)
- 532 jeux de 9 jardifiches
- 1 diaporama
- 21 semaines d'exposition

Par ailleurs, comme chaque année, la Mce a fourni un appui technique à une centaine de structures : syndicats de bassins versants, villes, associations…
Tous les livrets et jardifiches sont téléchargeables gratuitement
www.jardineraunaturel.org rubrique "outils d'information"

Articles dans les bulletins communaux

Depuis 2010, la Mce envoie tous les 2 mois des articles clefs en main aux communes d'Ille-et-Vilaine qui en ont fait la demande. Ces articles sont également mis à disposition des partenaires du programme "Eau et pesticides".

4 articles ont été rédigés et envoyés en 2014 :
- *Brûler ses déchets verts, c'est interdit !*
- *Loi sur les pesticides, un pas en avant*
- *En 2015, ouvrez les portes de votre jardin !*
- *Un bon sol au potager*

Site Internet **www.jardineraunaturel.org**

Ce site, destiné aux jardiniers amateurs, aux associations, collectivités mais aussi à tout public, donne des informations sur les pesticides, les solutions de jardinage au naturel, les moyens d'action, les outils d'information, les actions et positions des associations. Il propose entre autre des actualités : événements, manifestations, publications…

***45 575** visiteurs*

***91 824 pages** ont été consultées*

Le site Internet est mis à jour très régulièrement. 13 actualités ont également été mises en ligne :

- *Loi sur les pesticides, un pas en avant ?*
- *Pesticides ? Oui, on peut faire autrement*
- *Pesticides, protéger les populations est une nécessité*
- *7e salon Délices de Plantes*
- *La grande fête des jardins partagés*
- *Journée de formation et d'échange des jardiniers amateurs*
- *Une journée au jardin*
- *Intoxiqués aux pesticides : faute inexcusable de Nutréa-Triskalia*
- *Ca jardine à la Mce !*
- *Loi d'avenir agricole : une demi-avancée pour les pesticides*
- *Annonce de proposition de stage pour Bienvenue dans mon jardin*
- *La grainothèque est arrivée à la Mce*
- *L'Inserm précise les liens entre Pesticides et cancer*

Ce site est une référence en matière de pesticides et de jardinage au naturel depuis de nombreuses années. En 2014, 45 575 visiteurs uniques sont allés sur le site Internet et 91 824 pages ont été consultées.

Interventions/ animations grand public

- La Mce a participé au **salon "Délices de plantes"** organisé par la Société d'horticulture les 20 et 21 septembre à Cesson Sévigné. Sur le stand tenu en commun avec les Jardiniers Brétiliens, nous avons pu informer le public sur le jardinage au naturel.
- La Mce et Bretagne vivante ont participé à **"Une journée au jardin"** à Chartres de Bretagne le 4 octobre. Cette journée de sensibilisation a été organisée par le Smpbr et la commune de Chartres de Bretagne, suite à l'arrêté d'interdiction d'utilisation de désherbants sur le périmètre de protection de 3 captages d'eau. Le stand Mce était dédié à l'acceptation des plantes spontanées et celui de Bretagne Vivante à l'accueil de la biodiversité. Vert le Jardin était également présent pour parler de compostage et de réduction des déchets verts.

***Smpbr** - Syndicat mixte de production d'eau potable du bassin rennais*

- Nous avons participé au **salon "Lys et vert"** au Lycée de Châteaulin en Finistère pour diffuser de l'information sur le jardinage au naturel le 22 mars.
- Nous avons participé avec les Jardiniers Brétiliens à la **foire exposition de Rennes** le 28 mars.

2 journées d'échanges
sur le jardinage au naturel

87 *participants*

2 journées d'échanges des jardiniers amateurs

Afin de stimuler le réseau des jardiniers ouvrant les portes de leur jardin, les partenaires du programme "Eau et pesticides" organisent tous les ans des journées d'échanges et de formations pour les jardiniers.

Cette année, la thématique de travail était la vie du sol. Afin d'éviter trop de déplacements aux jardiniers, 2 journées ont été organisées sur la même thématique :

- 20 septembre à Arzano (29) - chez Jean-Yves Sylvestre de l'association des jardiniers amateurs du pays de Brizieux
- 27 septembre à Corps-Nuds (35) - aux Jardins de Rocambole.

Ces 2 journées étaient animées par Luc Bienvenu des Jardins de Rocambole.

Au programme :

- Intervention en salle sur la vie du sol : l'indispensable au jardin
- Visite du jardin et lien avec ce qui a été vu le matin en salle.

Au total, **87 personnes ont participé à ces journées**.

Représentation

Participation à la commission Zone non agricole du Comité régional d'orientation et de suivi du plan écophyto les 18 février et 30 septembre.





Végétalisons nos murs et nos trottoirs

La méthodologie rédigée par Bretagne vivante pour mettre en place l'opération est diffusée aux associations, communes, bassins versants intéressés.

Le 22 mai, nous sommes intervenus au colloque organisé par le Comité départemental du tourisme d'Ille-et-Vilaine pour présenter l'opération, en duo avec Michèle Chapin de la Société d'horticulture 35. 58 collectivités représentées, 86 participants.

Depuis, 4 communes ont passé une convention pour l'utilisation de notre boîte à outils. Ce sont : Melesse, La Chapelle Chaussée, Bécherel et Saint-Georges de Reintembault.

Toutes les informations sur l'opération : www.jardineraunaturel.org/vegetalisons

Charte "Jardiner au naturel, ça coule de source !"

La charte "Jardiner au naturel, ça coule de source !" est un engagement pris entre les collectivités, associations et jardineries d'un territoire. Son objectif est de faire baisser durablement la vente des pesticides tout en augmentant la vente d'alternatives non chimiques.

Cette Charte a été mise en place en 2005 par la Mce et ses associations (Adéic, Cglc, Familles rurales), Rennes métropole et le Smpbr sur le territoire de l'agglomération rennaise et des 4 bassins d'alimentation en eau de la Ville de Rennes. En 2011, le Syndicat de bassin versant d'Ille-et-Illet a rejoint la démarche.

(voir focus p. 62)

Suivi réglementaire

Différentes lois en lien avec les pesticides ont été votées en 2014 : loi Labbé - du 23 janvier 2014 - visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national, et la loi d'orientation agricole.

En janvier, nous avons interpellé, conjointement avec Eau et rivières de Bretagne, Bretagne vivante, la Clcv et la Maison de la bio du Finistère, les députés bretons afin :

- que la date d'application de l'interdiction de la vente au particulier soit 2018 comme prévu par le texte initial
- que l'exception des produits à faible risque soit retirée
- que l'interdiction d'application pour les collectivités soit effective sur tous les espaces communaux.

12 interventions au Lycée

Dans le cadre du programme "Eau et pesticides", Eau et rivières de Bretagne réalise tous les ans des interventions dans les lycées agricoles et horticoles afin de sensibiliser les futurs professionnels aux dangers des pesticides.

L'intervention-type consiste en un exposé ayant pour support un diaporama sur la problématique "Eau et pesticides, effets sur la santé et l'environnement", suivi d'un échange avec les élèves.

Contenu de l'intervention

- les pesticides qu'est-ce que c'est ?
- les molécules utilisées en Bretagne en usages agricoles et non agricoles
- les modalités de transfert vers les eaux
- les conséquences sur les utilisateurs et les milieux naturels (eau, air, sol…)
- les solutions mises en œuvre pour réduire les risques.

En 2014, Eau et rivières de Bretagne a réalisé 12 interventions sur les 4 départements.

Immeubles et administrations sans pesticides

Le cahier des charges type pour l'entretien des espaces verts pour les copropriétés a été réalisé en 2013 en partenariat avec Proxalys environnement. Ce cahier des charges a été amélioré en 2014.

En 2015, Bretagne Vivante va diffuser ce cahier des charges aux copropriétés et bailleurs sociaux rennais. Un travail partenarial a été mis en place avec la Ville de Rennes sur ce sujet. Bretagne vivante a également travaillé avec la Ville sur le bilan des sites rennais ayant signé des chartes d'entretien sans pesticides (Université de Rennes 2, EHESP…).

Bienvenue dans mon jardin

Plus d'info *sur www.bienvenuedans monjardinbretagne. org*

La prochaine opération Bienvenue dans mon jardin aura lieu les 13 et 14 juin 2015.

Fin 2014, nous avons validé l'organisation de l'action lors du comité de pilotage qui s'est déroulé le 25 novembre à Loudéac :

- Partenariats
- Rôle de chacun
- Planning/échéances
- Fiche d'inscription
- Liste et tirage des supports de communication
- Mobilisation des acteurs locaux

La page facebook de l'opération Bienvenue dans mon jardin en Bretagne est toujours active. 435 internautes "suivent" la page. 53 actualités ont été "postées".

En 2015

Bienvenue dans mon jardin, les 13 et 14 juin

Caravane main verte

Livret "Démarrer un jardin"

Fiche conso Pesticides, jardinage : "Vos droits et démarches"

Eau et pesticides **Charte "Jardiner au naturel"**



Associations participantes : *Eau et rivières de Bretagne, Bretagne vivante*

La charte "Jardiner au naturel, ça coule de source !" a été initiée dans le cadre du programme "Eau et pesticides, effets sur la santé et l'environnement". Mise en place en 2005, sur le territoire de Rennes métropole et ses bassins d'alimentation en eau, elle réunit la Mce et les associations de défense des consommateurs du groupe de travail "Pesticides", Rennes métropole, le Syndicat eau du bassin rennais (ex Smpbr) et l'association Jardiniers Brétilliens.

C'est un contrat passé entre les distributeurs de pesticides à usage des amateurs, les collectivités locales et les associations. Objectif : faire baisser durablement la vente de pesticides de synthèse. En contrepartie, mettre en avant les solutions non chimiques disponibles dans les magasins. En 2014, la charte est engagée sur **16 territoires** (couvrant les deux tiers de la Bretagne), soit **237 magasins** signataires (représentant 65% des jardineries bretonnes).

La charte sur le territoire rennais

En signant cette charte, les jardineries s'engagent à conseiller leurs clients vers des techniques de jardinage au naturel et à mettre en avant les solutions sans pesticides dans leurs rayons. Pour ce faire, les collectivités et associations mettent en place des formations pour les vendeurs, mettent à disposition des jardineries des supports de communication à mettre en magasin et assurent la communication et la sensibilisation du public.

En 2014 : l'ensemble des engagements a été mis en œuvre :

- organisation de 3 journées de formation pour les vendeurs en jardinerie
- aide à l'installation des supports en magasins
- réalisation des enquêtes sur la qualité du conseil, sur l'utilisation des supports de communication, sur la satisfaction des enseignes, sur les données de vente
- édition des bilans personnalisés par jardinerie
- organisation d'une réunion bilan le 2 décembre avec l'ensemble des acteurs
- participation au comité de pilotage régional de la charte.

Accompagnement des porteurs de projets locaux

Cet accompagnement se traduit par :

- un suivi et évaluation des territoires signataires, avec participation aux comités de pilotage des chartes locales
- une concertation avec les acteurs partenaires (Conseil régional, Draaf, Dreal, etc.)
- une réunion de bilan régional, réalisée le 18 décembre avec tous les partenaires régionaux.

La Mce co-anime la charte du bassin rennais avec Rennes métropole et Eau du bassin Rennais, ce qui se traduit par l'accompagnement et l'évaluation des engagements de 9 jardineries.



Formations des vendeurs au jardinage au naturel

22 formations se sont tenues, pour **175 participants**. Ils représentaient 134 magasins, soit environ 60% des magasins signataires de la Charte (ce qui est moins que les années précédentes). **97% des participants étaient "satisfaits" ou "très satisfaits"** de ces formations.

En 10 ans de charte, ce sont donc **1 500 vendeurs** qui ont été formés au jardinage au naturel.

Communication

A destination du grand public

Informations via le site internet www.jardineraunaturel.org et dans le cadre des bulletins municipaux.

A destination des jardineries

4ème édition de la remise des prix récompensant les **23 jardineries lauréates** de la charte "Jardiner au naturel, ça coule de source !" lors du Carrefour de l'eau le 30 janvier 2014, en présence des élus du Conseil régional de Bretagne.

En 2015

Continuité de la coordination régionale et la co-animation de la Charte du bassin rennais

Sensibilisation du grand public via le site internet

Aménagement commercial



Rôle de la Commission départementale d'aménagement commercial (Cdac)

La Cdac est chargée de statuer, par vote individuel nominatif, sur les projets d'implantation ou d'extension de commerces de détail dont les surfaces de vente sont supérieures à 1 000 m², selon les règles fixées au code de commerce, ainsi que sur les projets d'équipements cinématographiques de plus de 300 places, selon les règles fixées au code de l'industrie cinématographique.

Des personnalités qualifiées, choisies par le préfet au sein de chacun de trois collèges (consommation, développement durable et aménagement du territoire), sont nommées pour siéger à la commission, aux côtés des élus locaux.

En 2014

Une nouvelle loi Consommation qui change les procédures.

Le Schéma de cohérence territoriale du Pays de Rennes en voie de révision affecte l'aménagement commercial.

Associations participantes
Alldc, Afoc, Eau et rivières de Bretagne, Indécosa-Cgt

2 fois plus de dossiers
qu'en 2013.

11 réunions
du groupe de travail

11 commissions

211 heures
de bénévolat

La Mce et la Cdac

La Mce anime un groupe de travail sur l'aménagement commercial qui permet aux personnalités qualifiées d'échanger sur les dossiers et de se forger une culture commune, mais sans influencer le vote individuel de chacun qui reste libre de ses propres positions.

La fréquence des commissions dépend des projets de territoire. En ce qui concerne le Pays de Saint Malo et celui de Fougères, la fréquence est moindre. C'est le Pays de Rennes qui a été très actif cette année.

En parallèle, le groupe suit les travaux pour l'élaboration des schémas commerciaux intégrés aux Scots (Schémas de cohérence territoriale) en particulier pour l'aménagement commercial des Pays de Rennes et de Saint Malo.

Les chiffres de la Cdac 35 en 2014

En 2014, 20 dossiers de création ou d'extension de surfaces commerciales ont fait l'objet d'une demande d'autorisation soumise à la Commission départementale d'aménagement commercial qui s'est réunie à 11 reprises pour les examiner (c'est 2 fois plus de dossiers que l'année précédente, -10 dossiers en 2013- !).

1 dossier concernant un projet limitrophe dans la Manche a également été soumis[1].

Parmi les 20 dossiers passés en commission :

- 14 ont obtenu un accord, 6 ont été rejetés.
- 7 dossiers sont des créations et 13 correspondent à des extensions de commerces existants, 3 de ces dossiers concernent des transferts de magasin.

Cette année on note une forte dominante du bassin rennais (55% des dossiers), suivi par le Pays de Brocéliande, Redon et Saint Malo.

Doit-on considérer la réforme du Scot du Pays de Rennes comme un moteur qui a poussé les promoteurs à monter leur dossier avant que ne passe la réforme ?

[1] mais les personnalités qualifiées n'ont pas pu se rendre à la commission étant donné que leurs frais de route ne sont pas pris en charge.



48 000 m²
de surfaces commerciales étudiées par la Cdac,

dont ***85%*** *sur le Pays de Rennes.*

A noter : un projet de 26 .000 m2 dans la commune de Pacé, centre commercial qui accueillera 82 boutiques à côté d'Ikéa.
La Cdac a également étudié une extension de cinéma (Ciné Manivel de Redon) et, ce qui est une nouveauté, 2 "*drives*".

Les nouveautés législatives

En 2014 : deux nouvelles lois ont modifié les conditions d'examen de l'aménagement commercial.

- La loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové dite loi ALUR encadre l'installation des "drives" (ainsi intitulés : les "*points permanents de retrait par la clientèle d'achats au détail commandés par voie télématique*").
  Les drives sont dorénavant soumis à autorisation de la Cdac. Cependant, seules les surfaces des pistes de ravitaillement sont soumises à l'examen (pas les bâtiments de stockage attenants).
- La loi n° 2014-626 du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises dite "loi Pinel".
  Cette loi poursuit plusieurs enjeux en matière d'aménagement commercial notamment :
  - poursuivre et durcir la réforme de l'urbanisme commercial engagée avec la loi de modernisation de l'économie de 2008
  - intégrer l'autorisation d'exploitation commerciale au permis de construire (PC).

  La loi Pinel modifie la composition des Cdac : le nombre de membres passe de 5 à 7 élus et de 3 à 4 personnalités qualifiées. Elle ajoute ainsi une personnalité qualifiée "défense des consommateurs". En conséquence, la Mce a été sollicitée par les autorités préfectorales pour identifier de nouvelles personnalités qualifiées susceptibles d'intégrer la commission.

Recours en Cnac

La Commission nationale d'aménagement commercial (Cnac) est l'instance de recours des Commissions départementales d'aménagement commercial (Cdac). Toute décision d'une Cdac peut faire l'objet d'un recours devant la Cnac.
6 dossiers ont fait l'objet de recours auprès de la Commission nationale d'aménagement commercial (Cnac). En majorité portés par les promoteurs dont les projets ont été refusés en Cdac, il est arrivé (1 dossier) que le recours soit posé par un opposant au projet.
L'un de ces 6 dossiers n'a pas été étudié à la date de ce rapport d'activités. Pour les 5 autres, la Cnac a pris à 3 reprises une décision contraire à la Cdac et a accédé à la requête de promoteurs dont le projet avait été refusé, y compris pour un cas qui avait été refusé à l'unanimité des membres de la commission départementale.



Suivi des Schémas d'aménagement commercial

Révision du Scot du Pays de Rennes

Le Schéma de cohérence territoriale du Pays de Rennes a fait l'objet d'une révision et a donné lieu à un "Projet de Scot" arrêté en janvier 2014. L'année 2014 a été consacrée à diverses réunions publiques et débats avant l'adoption du futur Scot, prévue pour le printemps 2015.
Les changements majeurs apportés par rapport au Scot de 2007 : mise en place d'une armature urbaine et d'une organisation commerciale du territoire harmonisée avec cette armature urbaine :
Des localisations préférentielles des commerces dans les centralités.

La mise en œuvre des zones d'aménagement commercial (ZACom).
Une amélioration de la qualité de l'aménagement et l'accessibilité des zones commerciales en privilégiant le renouvellement urbain et en limitant la consommation foncière.
Rencontre avec André Crocq, président du pays de Rennes, le 17 novembre.

Ouverture des commerces les dimanches et jours fériés

La charte d'urbanisme commercial du Pays de Rennes comporte un volet social dans lequel, depuis l'origine, est prévue la négociation d'un accord sur les ouvertures des commerces les jours fériés. Deux représentants des associations de consommateurs participent à cette concertation dans le cadre de 2 réunions par an.
Les membres du groupe de travail de la Mce ont réaffirmé leur position contre l'ouverture des commerces le dimanche.

En 2015

Intégration de 2 nouveaux membres à la Cdac issus d'une association de consommateurs et d'une association environnementale

Veille réglementaire sur les décrets d'application des lois Alur et Pinel

Veille sur la révision du Scot du Pays de Rennes

Visites de sites commerciaux.

Education à l'environnement



En 2014

Accompagnement des porteurs de projets

Formations de professionnels et amateurs

Participation à des réunions de réseaux

Le service d'Éducation à l'environnement et au développement durable aide les acteurs éducatifs dans le montage de leur projet mais apporte aussi un soutien à toute personne concernée par les thèmes liés au développement durable et à la protection de l'environnement. Cette mission se réalise par l'accueil au centre de ressources en complémentarité de la mission de la documentaliste.

Ses objectifs :
- Développer la sensibilisation du grand public et des publics spécifiques à la protection de l'environnement
- Accompagner les acteurs pédagogiques dans leurs projets
- Organiser des rencontres, formations
- Participer à la recherche et à la réflexion en éducation à l'environnement.

- Actions : conseils, orientation vers les structures ou services concernés, mise à disposition de documents et d'outils pédagogiques, formations et l'accueil de groupes
- Publics : les animateurs de centres de loisirs sollicitent régulièrement notre aide, ainsi que les acteurs sociaux, ou des organismes de formation, sur les thématiques des gestes au quotidien sur leurs sites d'accueil (économies d'eau, réduction des déchets) ou la création d'un jardin. Les animateurs représentent plus du tiers des inscrits au centre de ressources (59 sur 156) et sont très demandeurs d'aide pour monter leur projet ou une mettre en place une animation.

Formations

Elles s'adressent en priorité aux acteurs éducatifs mais peuvent accueillir également des bénévoles associatifs ou des particuliers intéressés par les thèmes proposés.

L'éducation au développement et à la solidarité internationale (Eads-si), 24 juin

Objectif : faire comprendre ce qu'est le concept d'Ead-si et comment animer un projet.
Public : les acteurs éducatifs, enseignants, animateurs, et toute personne intéressée par l'Ead-si.
Cette formation s'inscrivait dans un cycle organisé dans le cadre du projet "En résonance", animé par le Conseil régional de Bretagne. Ce projet a pour objectif de faire se rencontrer de jeunes bretons et des jeunes d'autres pays afin de les faire travailler ensemble sur des thématiques communes. Il s'est achevé en juin 2014.
La Mce a participé au groupe de pilotage et co-organisé la dernière session de formation, avec l'association "La Pachamama", association d'éducation populaire du Pays de Fougères.
La formation s'est déroulée à la Mce le 24 juin : 12 participants.

Remarquons les arbres, 20 novembre

Formation de l'outil à l'action

Public : animateurs de centres de loisirs, Maisons de quartiers, collectivités ou associatifs, non spécialisés en éducation à l'environnement. 22 participants

Partenaires : Mce, Bretagne vivante, écocentre de la Taupinais

Chaque automne, ces 3 partenaires s'associent pour proposer une journée de formation aux animateurs dits "généralistes" afin de les aider à mener des temps de découverte de l'environnement, avec leurs groupes. Cette année, le thème de l'arbre était tout indiqué puisqu'il s'inscrivait dans le temps fort organisé par la Mce autour de l'arbre cet automne.

Après une présentation, en salle, de l'outil pédagogique et des apports théoriques sur l'arbre, l'essentiel de la journée s'est déroulé sur le terrain : activités pratiques, ludiques et sensorielles suivies d'échanges et réflexions sur leur utilisation dans la pratique des animateurs et le montage de projet sur le thème de l'arbre.

Participations

Le Reeb (Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne)

Participation au Conseil d'administration

- Accueil de la journée départementale annuelle du Reeb, le 1er juillet
- Accueil de l'Assemblée générale extraordinaire, le 9 octobre
- Présentation du projet Ecodo lors des rencontres régionales d'éducation à l'environnement du Reeb à Morlaix, le 15 octobre (thème : Eduquer à l'eau).

Crij (Centre régional information Bretagne)

- Participation au groupe de pilotage de l'outil pédagogique, "l'Etabli". Il s'agit d'un outil interactif de sensibilisation et d'information des jeunes à l'éco-citoyenneté, l'éco-consommation et à la santé environnementale.
- Bourse à id (Initiatives durables) : ce dispositif permet d'aider les jeunes de 15 à 25 ans à mener un projet de développement durable. La Mce participe deux fois par an au jury qui octroie les bourses.

3ème forum des initiatives en éducation au développement durable à Guichen, 21 mai

Organisé par le Conseil général d'Ille et Vilaine, la Direction des services de l'éducation nationale d'Ille et Vilaine, l'enseignement catholique et le Reeb. Ce forum présente les projets de développement durable menés dans le cadre scolaire par des écoliers et collégiens d'Ille et Vilaine. La Mce a participé à l'édition 2014 afin d'y présenter le centre de ressources et de documentation.



Arbres remarquables en Bretagne



En 2014

Poursuite de l'inventaire

Kit pédagogique "Remarquons les arbres"

Inauguration de l'exposition

Préparation de l'ouvrage

Associations participantes
Bretagne vivante, Eau et rivières de Bretagne, VivArmor nature, Cpie forêt de Brocéliande, et suivant les actions menées : la Société d'horticulture, Gallo Tonic, Vitré Tuvalu, Rayons d'action.

54 heures
de bénévolat

1 602 arbres
répertoriés

Lancé en 2007, le projet Arbres remarquables en Bretagne fait l'objet d'un Contrat nature thématique avec le Conseil régional depuis 2009. Il est soutenu aussi par les 4 Conseils généraux.
Ce projet répond à trois objectifs principaux :

- préserver et sensibiliser le patrimoine arboré
- informer et sensibiliser le public sur les enjeux liés à ce patrimoine,
- proposer aux éducateurs des outils de découverte et de valorisation de l'arbre, adaptés aux spécificités de la Bretagne.

Il se concrétise par trois types d'actions complémentaires :

1 : un inventaire des arbres remarquables dans les 4 départements bretons : veille, collecte de signalements d'arbres, mise à jour de la base de données, information du public : réponses aux sollicitations diverses ;
2 : la création d'outils pédagogiques, de communication et de sensibilisation des publics ;
3 : valorisation des outils, formations, animations.

En 2014, nous avons poursuivi le travail sur ces trois volets, mais c'est principalement les volets 2 et 3 qui nous ont mobilisés : finalisation des outils pédagogiques et de communication, valorisation de ces outils en novembre, mois de l'arbre, qui a été l'occasion d'organiser des animations grand public, ainsi qu'une formation pour un public spécifique : les animateurs.

Action 1 – **L'inventaire**

Enrichissement de la base de données

En 2014, la base de données s'est enrichie de 48 arbres supplémentaires, grâce à des signalements du public, d'associations, ou de collectivités, mais aussi de bénévoles actifs depuis le début du projet.
Ainsi, 1602 arbres sont répertoriés dans la base de données, dont 387 remarquables : Côtes d'Armor : 254, Finistère : 374, Ille et Vilaine : 485, Morbihan : 489.

Information et sensibilisation du public

Accueil du public : réponses aux questions et signalements
Les associations partenaires du projet, et, plus particulièrement la Mce sont régulièrement sollicitées par le public, et parfois par des élus, pour des questions liées au classement ou à la gestion d'un arbre.
Cela va de la simple demande de renseignement sur la localisation d'un arbre répertorié à des conseils d'entretien. Le plus souvent, c'est la perspective d'un aménagement ou un conflit de voisinage qui est l'origine de l'appel.
Répondre à ces demandes nous permet d'informer le public sur les dispositifs existants pour protéger les arbres.

Le site internet dédié à l'arbre www.arbres-remarquables-bretagne.org

www.arbres-remarquables-bretagne.org

Malgré une mise à jour régulière des données -signalements complémentaires ou suppression suite à la disparition de certains arbres victimes des tempêtes ou de la foudre et page "actualités" - nous constatons une baisse de consultation du site de 21% en 2014.
C'est à l'automne que le site a été le plus visité, avec un pic en novembre, lié sans aucun doute à l'actualité de la Maison : présentation de l'exposition dans nos locaux et animations.

Action 2 - **Les outils pédagogiques, de communication et de sensibilisation des publics**

Pour accompagner notre démarche, notamment les animations pour tout public et les temps de formation en direction de publics spécifiques, nous avons inscrit au Contrat nature la création de trois outils complémentaires : une exposition, un kit pédagogique et un ouvrage.



L'exposition "Arbres remarquables en Bretagne"

Réalisée en 4 exemplaires (1 par département), l'exposition est un outil d'appel pour accompagner les animations pour tout public et en différentes situations : salons, visites de terrain, salles de classe….
Elle est constituée d'un panneau général de présentation et de 16 panneaux thématiques, reprenant les critères de l'arbre remarquable : les ancêtres, les géants, les rares... Chaque thème est illustré d'une photographie de 1, 2 ou 3 spécimens choisis dans l'inventaire régional. Un guide d'accompagnement de l'exposition a été réalisé.

Le kit pédagogique "Remarquons les arbres"

Réalisé en 4 exemplaires (1 par département)
Destiné aux animateurs de centres de loisirs, enfance jeunesse, enseignants, ou à des bénévoles associatifs (nature, randonnée, tourisme…), cet outil pédagogique de terrain vise à faciliter la mise en place d'animations sur site, il est complémentaire de l'exposition.
Il permet de sensibiliser au patrimoine naturel et de favoriser une appropriation locale de ce patrimoine.
Il s'agit d'un sac à dos et à roulettes contenant des outils de collecte, d'observation, de mesure des arbres, des jeux, des ressources documentaires, et un classeur méthodologique et de fiches d'activités.
Diffusion : chaque structure partenaire est libre de diffuser et d'animer cet outil selon son fonctionnement habituel.
L'exemplaire de la Mce est empruntable du public au Centre de ressources et de documentation.

L'ouvrage "Arbres remarquables en Bretagne, un patrimoine à découvrir"

Collection "Les cahiers naturalistes" du Conseil régional de Bretagne
Coordination : Mce
Auteur : Mickaël Jézégou, CG 22 avec la participation des membres du groupe de pilotage.
Il s'agit d'un cahier naturaliste sur les arbres en Bretagne, pour tout public, édité à 3 000 exemplaires.
L'objectif est de vulgariser les connaissances sur l'arbre et notamment les particularités de l'arbre en Bretagne, en s'appuyant principalement sur les résultats de l'inventaire.
Il est composé de 6 chapitres :

- L'inventaire des arbres remarquables en Bretagne, démarche
- L'inventaire : les résultats
- Un patrimoine original
- Arbre et homme, un lien étroit,
- Arbre et biodiversité,
- Les arbres remarquables de demain.

En 2014, nous avons finalisé la rédaction de l'ouvrage.
Dernières corrections et relecture scientifique par le bureau d'études Aubépine (expert sur l'arbre, le paysage, l'aménagement). Cette phase s'est déroulée entre mars et mai : 3 rencontres pilotées par la Mce.
Parallèlement, certaines photographies d'arbres ont nécessité un retour sur le terrain en vue de la publication.

A l'automne, après le choix de l'éditeur par la Région suite à un appel d'offres, une 1ère rencontre avec l'éditeur a eu lieu. L'ouvrage est en cours de maquettage et de relecture, sa parution est prévue au printemps 2015.

Action 3 - **Valorisation des outils, formation, animations : temps fort en novembre avec la Fête de l'arbre**

Inaugurationde l'exposition
80 personnes

Afin de communiquer autour de l'exposition et de célébrer la fête de l'arbre, la Mce a organisé un temps fort du 20 au 23 novembre :
jeudi 20 novembre : formation "de l'outil a l'action" sur le thème de l'arbre.

Inauguration

Le samedi 22 novembre : inauguration de l'exposition à la Mce, suivie d'une conférence sur les arbres remarquables de France de Georges Féterman, président de l'association "A.R.B.R.ES" (Arbres remarquables : bilan, recherche, études et sauvegarde). Cette manifestation a attiré 80 visiteurs dont 45 participants à la conférence.

Présentation au public à la Mce

Du 20 novembre 2014 au 20 janvier 2015, l'exposition est présentée au public dans les locaux de la Mce. 243 visiteurs.

Animation grand public

Visite au Thabor :
40 participants

Dimanche 23 novembre : le groupe arbres remarquables de la Mce a invité le public à une visite guidée du parc du Thabor : une demi-journée pour évoquer l'histoire du parc et "expliquer" les arbres remarquables. Malgré la pluie, l'animation a eu un beau succès (40 participants), prouvant bien, s'il en était besoin, l'intérêt pédagogique des sorties sur le terrain au pied des arbres.

Les médias ont largement relayé cet événement : interviews des acteurs du projet à France Bleu Armorique (2 directs dans les chroniques du matin et direct à l'émission "les experts"), Radio Rennes, Radio Alpha, Radio Laser, Canal B.
Articles dans Ouest-France et l'agenda d'Ille et Vilaine.



En 2015

Publication de l'ouvrage

Refonte du site internet en fonction des moyens

Biodiversité



En 2014

Suivi du conseil local à la biodiversité à Rennes et du projet Vilaine Aval

Projet "En chemin" présenté par Bretagne vivante

***Associations participantes** : Bretagne Vivante, Eau et Rivières de Bretagne, Lpo, Vert le Jardin, Ivine, Grétia.*

***20 heures** de bénévolat*

Le groupe de travail s'est donné pour objectif de favoriser les synergies sur le thème de la biodiversité en ville, selon trois axes :

- créer une culture commune de la biodiversité urbaine
- mener des actions inter associatives
- travailler avec la Ville de Rennes pour améliorer la prise en compte de la biodiversité en ville.

Conseil local à la biodiversité

Les associations ont proposé à la Ville de Rennes en 2012 de mettre en place différentes actions pour mieux accueillir la biodiversité à Rennes. Une des actions proposées étaient la mise en place d'un conseil local à la biodiversité. Quelques réunions ont été initiées par la Ville depuis, mais rien n'a pour le moment été formalisé.
Une réunion a eu lieu le 20 février, juste avant les élections. Nous attendons désormais qu'un cadre et un fonctionnement soit fixé.

Les associations ont rencontré Daniel Guillotin, conseiller municipal en charge de l'écologie urbaine, le 8 octobre, pour évoquer les projets de la Ville de Rennes et la mise en place du conseil à la biodiversité.

Projet Vilaine Aval

Nous avons participé à la réunion de présentation du projet Vilaine Aval, vaste projet métropolitain de "parc nature" au Sud de Rennes, le 3 novembre. C'est un projet que les associations vont suivre.

Projet "En chemin"

Bretagne vivante souhaite mettre en place un projet d'aménagement du territoire et de sensibilisation à la nature mêlant Trame verte et bleue, biodiversité, déplacements doux, cadre de vie. Le cœur du projet serait la réhabilitation des chemins.
Objectifs : "Relier les hommes aux hommes, les hommes à la nature et la nature à la nature".

- Aider les communes dans la mise en place de trame verte et bleue,
- favoriser la biodiversité,
- permettre une appropriation des thématiques biodiversité par la population,
- amener la biodiversité dans un projet global d'aménagement du territoire en y intégrant les notions de déplacement, de cadre de vie, de circuits courts.

Bretagne vivante a présenté ce projet aux autres associations dans le cadre du groupe de travail du 25 septembre.

En 2015

Travailler sur la biodiversité à la Mce

Conseil local à la biodiversité

Programme d'action pour sensibiliser le public à la biodiversité en ville

Suivre le travail de la Ville en matière d'accueil de la biodiversité.

Groupe de travail **Jardin**



En 2014

14 ateliers jardin

Accueil d'une grainothèque et d'un bac "Incroyables comestibles"

***Associations impliquées** : Vert le jardin, Bretagne vivante, Espace piéton, Rayons d'action, Eau et rivières de Bretagne, Lpo, Afoc.*

28 heures
de bénévolat

Alors que notre Maison n'était encore que notre petite Maison en brique, nous avions investi la cour, les pieds de mur, le talus, pour y installer des plantes, composteurs, récupérateurs d'eau, vigne vierge, culture, plantes sauvages, afin de servir de vitrine de nos actions (Embellissons nos murs, jardinage au naturel) mais aussi pour le plaisir de faire une pause dans un petit bout de nature… Notre nouvelle Maison nous offre aujourd'hui différents espaces à végétaliser. Nous avons créé un groupe de travail fin novembre 2013 pour travailler sur ces espaces et les entretenir.

Les objectifs sont multiples :
- embellir le cadre de vie et le bâtiment : sortons du gris !
- être une vitrine des actions de la Maison sur le jardinage au naturel : tous les espaces verts sont entretenus sans utilisation de pesticides, avec un minimum d'eau et sans production de déchets verts
- accueillir la biodiversité en ville : pour la faune et la flore, nous souhaitons un bâtiment idéal pour favoriser le développement de la biodiversité en milieu urbain.

Différents critères ont été pris en compte pour le choix des plantations :
- des plantes locales, adaptées au sol et au climat
- des plantes avec différentes périodes de floraison : pour avoir des fleurs et du pollen toute l'année.

Le groupe de travail a pour vocation de définir les actions à mettre en place et les coordonner. Il s'est réuni le 19 mars et le 8 septembre.

Des ateliers jardins ont été mis en place pour jardiner : planter, entretenir, pailler, semer…
14 ateliers ont été organisés, soit de 12h à 14h, soit de 17h30 à 19h.
Les temps d'ateliers sont nombreux pour entretenir les différents espaces. Tous les usagers de la Maison sont invités à participer. L'entretien peut également se faire en dehors de ces ateliers. Il suffit de bien noter les travaux effectués sur le cahier de liaison.

14 ateliers
jardin

Mise en place d'outils de suivi et diffusion

- Cahier de suivi avec un plan du jardin
- Espace pour sécher les graines dans l'espace repas
- Achat de matériel
- Affiche pour annoncer les ateliers aux usagers de la Maison.



Installation d'une Grainothèque

Une grainothèque a été installée dans le hall de la Mce. Cet espace de partage permet à chacun de déposer des graines à donner et de prendre des graines à planter.

Production des ruches

Les 2 ruches ont réintégré les locaux. Elles sont situées sur le jardin toit-terrasse, derrière le cabanon.
2 récoltes ont eu lieu en mai et septembre, soit l'équivalent de 30 litres de miel.

2 récoltes
30 litres
de miel

Ateliers trucs et astuces de Vert le Jardin

Dans le cadre de ses ateliers Trucs et astuces, l'association Vert le Jardin a bricolé pour améliorer la vie au jardin : bancs, aménagement d'un espace de stockage.

Incroyables Comestibles

Le collectif Incroyables comestibles nous a demandé la mise à disposition d'un espace que les riverains pourront investir. Le choix s'est porté sur un bout de la jardinière qui se situe sur le boulevard Magenta.

Vie du jardin

Au-delà de l'aspect jardinage et biodiversité, le jardin offre un espace convivial aux usagers de la Mce !



2015

Poursuite du travail de plantation et d'entretien – Organisation d'ateliers jardin

Mise en place d'un composteur à disposition des voisins de la Mce

Inauguration du composteur, bac incroyables comestibles et grainothèque

Construction d'une spirale à insectes au pied du pommier

Mise en place d'une signalétique

Ouverture du jardin dans le cadre de l'opération Bienvenue dans mon jardin les 13 et 14 juin



Santé environnement

Santé environnement/
Alimentation



En 2014

2 soirées débats

Formation sur les ondes électromagnétiques

Mise en œuvre des projets Bricolage et Femmes enceintes

Organisation d'une journée Santé environnement et alimentation

Veille et information sur les politiques publiques

Associations membres
Adeic, Association Léo Lagrange pour la défense des consommateurs, Cglc, Clcv, Eau et rivières de Bretagne, Familles rurales, Udaf.

188 heures
de bénévolat.

2 réunions
27 mars et 16 octobre pour piloter les actions.

Objectifs

- piloter des actions en santé, santé-environnement et nutrition,
- former et informer ses membres, ainsi que le grand public
- interpeller les pouvoirs publics en cas de nécessité.

Partenaires : Agence régionale santé de Bretagne dans le cadre du programme régional santé-environnement 2.

Une soirée sur le Plan de protection de l'atmosphère le 30 septembre

Le projet de Plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération rennaise a été présenté aux associations de la Maison, ainsi qu'à d'autres structures extérieures. La présentation a été faite par Rémi André, chargé de mission qualité de l'air et biomasse à la Dreal et Magali Corron, directrice d'Air Breizh. Charlotte Marchandise-Franquet, adjointe déléguée à la Santé de la Ville de Rennes et André Crocq, Vice-président de Rennes métropole, sont également intervenus pour présenter l'avis de la collectivité par rapport à ce projet de plan. L'objectif de cette réunion était d'inciter les associations à déposer lors de l'enquête publique, quelques semaines après la réunion.
Participants : 30 personnes, aussi bien des associations que du grand public.

Une soirée sur les nano le 18 novembre

La Mce a invité Monsieur Rocher, ingénieur prévention à la Direccte (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) à intervenir sur les nanotechnologies à la Mce.



Sommaire de la conférence :
- De quoi parle-t-on ?
- Où les trouve-t-on ?
- Quels sont les dangers ?
- Quelles réglementations applicables ?
- Comment les repérer ?

Un zoom sur la réglementation du travail a également été proposé.
Participants : 30 personnes.

Les ondes électromagnétiques

***45* participants**
sur les
3 départements
18 à Rennes (6 fév)
15 à Brest (18 avril)
12 à Lorient (22 avril)

▪ **Formations sur les ondes en Bretagne**

La Mce a mis en place une formation sur les ondes dans trois départements bretons (une quatrième doit avoir lieu en 2015). Formation dispensée par le Criirem (Centre de recherche et d'information indépendant sur les rayonnements électroMagnétiques) par le professeur Le Ruz (Docteur en physiologie animale, expert européen en nuisances électromagnétiques et en radioprotection).
A Rennes, 6 février : 15 bénévoles et quelques salariés d'associations.

▪ **Nouvelle page Web sur les ondes sur le site de la Mce**

Par ailleurs, la Mce a débuté la conception d'une page Internet sur les ondes. Mise en ligne prévue pour 2015.

▪ **Mise à disposition du public des dossiers d'information sur les antennes-relais**

Conformément aux engagements pris par les opérateurs téléphoniques dans le cadre du "Guide des bonnes pratiques entre opérateurs et communes" élaboré en partenariat avec l'Association des Maires de France, pour chaque projet d'implantation d'antenne (ou d'évolution), le maire reçoit un dossier d'information qui peut être consulté par tous les habitants. On y trouve en général un descriptif technique du projet, le plan de situation avec un photomontage avant/après et un rappel de la réglementation et des positions des Autorités.

En 2014, la Ville de Rennes a communiqué à la Mce **33 dossiers** d'information aux maires concernant les antennes relais. Il s'agissait essentiellement d'évolutions techniques sur les antennes pour passer de la 3G à la 4G. Ces dossiers ont été mis en ligne par la Mce via le site Carte-OuVerte durant 1 mois afin que le public puisse y accéder.
La Mce a envoyé quelques remarques/questions à la Ville, par rapport notamment à la présence d'établissements particuliers de notoriété publique visés par l'article 5 du décret n°2002-775 du 3 mai 2002 situés à moins de 100 mètres de l'antenne, à savoir : établissements scolaires, crèches ou établissements de soins.
La loi demande aux opérateurs que, pour ces établissements situés dans un rayon de cent mètres de l'installation, l'exposition du public au champ électromagnétique émis par cette installation soit aussi faible que possible tout en préservant la qualité du service rendu.

Une personne est venue à la Mce demander des informations en lien avec un dossier d'information aux maires. 3 personnes sont venues se renseigner sur l'électro-sensibilité et la Mce a renseigné 2 personnes sur les modalités à remplir pour effectuer des mesures d'ondes.



Plan régional santé environnement 2011-2015

Depuis 2011, les membres du groupe de travail suivent la mise en œuvre des actions Mce inscrites dans le Prse2 (Programme régional santé environnement).

15 000
fiches peinture



Projet bricolage

Pour développer une attitude de vigilance des consommateurs à l'égard des produits chimiques et des poussières liés aux produits de bricolage, la Mce a créé des fiches d'information sur les risques liés à l'utilisation de la peinture à destination des consommateurs/clients. Editées à 15 000 exemplaires, chacun des magasins partenaires (Castorama Saint Jacques et Leroy Merlin Chantepie) en a reçu 3 600.

Le groupe de travail, plus restreint, s'est réuni le 1er décembre pour développer le contenu d'une **formation** en santé-environnement à mettre en place en 2015 : le chargé de mission est allé régulièrement discuter des contenus de la formation avec les chefs de rayon peinture afin de s'assurer de leur soutien.

Projet femmes enceintes

Ce projet, en collaboration avec l'Agence régionale de santé, avait pour objectif initial de créer une fiche santé-environnement à glisser dans le carnet de maternité. Devant la multitude d'informations existantes pour les femmes enceintes, l'idée a été abandonnée. En revanche, les rencontres avec les acteurs de la périnatalité organisées à cette occasion ont été poursuivies autour de nouveaux projets.

__Ars__ - Agence régionale de la santé

__Ireps__ - Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé

__Ehesp__ - Ecole des hautes études en santé publique, Rennes

- Une **étude sur la promotion de la santé** chez les femmes enceintes a été menée par une élève sage-femme de l'école de Brest. Parallèlement, nous avons effectué un relevé des messages santé-environnement inclus dans les documents destinés aux femmes enceintes et parents de jeunes enfants.
- En 2014, l'Ars, la Mce, l'Ireps et l'Ehesp ont poursuivi leurs rencontres afin de travailler sur un **projet de promotion de la santé** destiné aux professionnelles et aux femmes enceintes qui intégrerait une approche santé-environnementale.
- En fin d'année, le groupe de travail a répondu à l'**appel à projet de l'institut national du cancer** : "Accompagnement des politiques de prévention et de dépistage des cancers / Soutien aux projets et actions pour améliorer la prévention, le dépistage et la détection précoce des cancers". Sur l'axe : "explorer et tester des moyens de communication pour sensibiliser les femmes enceintes autour des facteurs de risques domestiques bien identifiés (aération, herbicides, antiparasitaires, produits chimiques toxiques, tabagisme passif etc.).
  Une réponse est attendue mi 2015.

Abandon par les autorités d'une étude sur les résidus médicamenteux dans l'eau en Bretagne

- **L'étude sur l'occurrence des résidus médicamenteux**, notamment d'origine vétérinaire, dans les eaux destinées à la consommation humaine en Bretagne a été abandonnée. Participant depuis 3 ans au comité de pilotage de cette étude, néanmoins, cette année aucune rencontre n'a eu lieu et la Dreal nous a signifié l'abandon du projet au motif que "les travaux effectués mettent en évidence que nous ne disposons pas, au niveau des structures régionales qui portent ce projet, des moyens nécessaires pour mener à terme ce projet ambitieux dans des conditions optimales". Nous le regrettons.

Intervention à Ille et bio le 11 octobre avec Empreinte

L'association Empreinte (membre de la Mce) a invité la Mce à co-présenter la pollution de l'air intérieur auprès du grand public lors du salon Ille-et-Bio.
Participants : 55 personnes.



de gauche à droite, Edouard Loisy, Véronique Fraissenet, Gautier Demouveau, Jean-Jacques Guerrier.

Une journée Santé-environnement Alimentation

Ploufragan le 11 décembre

La Mce s'est associée au Ciss Bretagne (Collectif inter associatif sur la santé) pour organiser une journée d'information et de sensibilisation sur l'environnement et la santé : l'alimentation, risques ou bénéfices ?
Elle s'est déroulée dans les Côtes d'Armor, à Ploufragan. C'est la 4ème journée "Santé-environnement" organisée depuis 2010.

60 participants

80% ont appris de nouveaux éléments

Le programme

Projection d'un documentaire réalisé par Eberhard Rühle "Poudres et potions de l'industrie agro-alimentaire", suivie d'un échange avec la salle animé par le journaliste Gautier Demouveau.
Table ronde sur les solutions proposées, avec :

- Jean-Jacques Guerrier, cuisinier-formateur, sur l'introduction de repas bio et locaux en restauration collective (c'est lui qui a préparé et présenté le repas bio du midi)
- Véronique Fraissenet, coordinatrice de la Maison de la bio 22 : agriculture et santé publique
- Edouard Loisy, patient diabétique équilibrant son diabète avec une alimentation équilibrée.

Intervention du Dr Laurent Chevallier, médecin nutritionniste, attaché des Hôpitaux, CHU de Montpellier, Chef de l'Unité de nutrition, médecine environnementale (Clinique du Parc) : "Peut-on manger et vivre sainement au XXIè siècle ? Impact des perturbateurs endocriniens, importance des conseils adaptés chez la femme enceinte, comment éviter les toxiques de l'environnement".

Une soixantaine de personnes a participé à cette journée. Un public impliqué et relais en matière de santé-environnement : associations de consommateurs, représentant d'usagers du système de santé, mutuelles, collectivités…
L'évaluation établie par questionnaire montre que la journée a satisfait la totalité des répondants et que les informations apportées ont permis à 80% des répondants d'apprendre de nouveaux éléments.

Accompagnement-aide des bénévoles à des instances de représentation

Conférence de territoire 5

Les Conférences de territoires sont le lieu privilégié de la concertation dans les territoires de santé. La conférence de territoire pour le territoire 5 "Rennes, Fougères, Vitré, Redon" est composée de 50 membres répartis dans 8 collèges. La Mce fait partie du collège des associations d'usagers, notamment pour faire valoir l'intérêt des liens santé environnement.

Le 24 juin, un point a été fait sur la situation des familles de personnes polyhandicapées et sur le contrat local de santé de Fougères et le 18 novembre, il a été discuté de l'émergence de bactéries multi-résistantes, des filières gériatriques hospitalières et du dispositif des jeunes consommateurs (alcool, cannabis…).

Les déterminants de la santé

Le 25 février, l'Ars a organisé une demi-journée sur les déterminants de la santé où Eric Laruelle est intervenu pour représenter Espace Piéton et participer à une table ronde sur l'urbanisme et la santé.

Veille sur les politiques publiques et participations

- 19 février, réunion au **Conseil régional des jeunes Bretagne** pour accompagner les jeunes de la commission cadre de vie à la réalisation d'un support de prévention sur la santé environnementale.
- 24 avril, à la **Dreal**, participation à une réunion de travail sur le carnet de santé habitat, qui équivaut à un carnet de santé de son logement.
- 12 mai, réunion sur le projet lycéen santé-environnement à la **Région Bretagne.**
- 2 juillet, le **Cpie Pays de Morlaix** a proposé une formation sur la boîte à bâtir, un support pédagogique complet de sensibilisation et de formation à l'écoconstruction et l'architecture écologique, faisant appel aux méthodes actives qui favorisent la prise d'initiatives, l'autonomie, la découverte et les créations collectives (jeux de rôle, manipulations expériences..).
- 9 septembre, **Ars-Ireps**, formation sur les principes d'intervention en prévention et promotion de la santé à laquelle la Mce a participé.
- 6 octobre, participation au comité de pilotage du **baromètre santé-environnement** – un outil conçu par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé. Ce baromètre est un document qui propose des indicateurs quantifiés sur les attitudes, opinions et comportements de la population en santé-environnement.
- 10 octobre, au **salon Ille et Bio**, la Mce a assisté à une conférence sur le bio, la santé et l'eau.
- 20 novembre et 18 décembre, réunions de la **commission consultative santé-environnement de la Ville de Rennes** sur l'avenir et les objectifs de la politique de la santé de la Ville.
- 26 et 27 novembre, 4ème congrès santé-environnement à **l'Ehesp** sur Paysage, urbanisme et santé. Suivi de cessions sur le changement climatique et les effets sur la santé et sur l'urbanisme.

***Cpie** - Centre permanent d'initiatives pour l'environnement*

Qualité de l'air intérieur à la Mce

Des campagnes de mesure de la qualité de l'air intérieur dans les bureaux de la Mce ont été menées depuis 2013, à réception des travaux, jusqu'en 2015. Des techniciens ont installé du matériel dans les bureaux investigués à chaque étage. Un questionnaire était à remplir par au moins l'un des occupants de chaque bureau pendant la semaine de mesure.
Cette étude déployée sur les bâtiments du Programme de recherche et d'expérimentation sur l'énergie dans le bâtiment (Prebat) fait partie du projet national de l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur (Oqai) sur les Bâtiments performants en énergie (Bpe).
Les données récoltées selon un protocole standardisé alimentent une base de référence nationale gérée par l'Observatoire de la qualité de l'air. L'exploitation des données anonymisées permettra de connaître la qualité de l'air intérieur et le confort des Bpe en France et d'accompagner l'évolution énergétique du parc.

En Bretagne, les investigations sont menées conjointement par des techniciens de l'Association agréée de surveillance de la qualité d'air, Air Breizh, pour la partie "mesures" et du centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, pour la partie "enquête" ainsi que pour des mesures complémentaires.
Le destinataire final des données est l'Oqai qui gère la base de référence nationale.

Les résultats des campagnes de mesures réalisées seront communiqués par les opérateurs de l'étude sous la forme d'un rapport individuel vers mi 2015.

En 2015

Poursuite des actions bricolage

Poursuite des actions femmes enceintes

Organisation d'une conférence sur le thème "Changement climatique et santé : quelles incidences ?"

Information et formation sur les ondes électromagnétiques à travers la mise en ligne d'une page dédiée à cette thématique sur le site internet de la Mce.

Alimentation



En 2014

Conseil en restauration collective

Programme nutrition santé

Produits bio et restauration scolaire

Promotion de la santé et la nutrition chez les jeunes

Préparation du livret "Manger aujourd'hui"

***Associations membres** du GT Santé environnement : Adéic, Afoc, Léo Lagrange, Cglc, Erb, Clcv, Familles rurales, Udaf 35*

Les associations du groupe "Santé environnement" ont fait de l'alimentation un thème de leur réflexion, autour de **deux constats** :

- la montée du surpoids et de l'obésité (18% des enfants et 49% des adultes)
- les déséquilibres nutritionnels relevés dans la restauration collective.

Aussi les actions vont-elles dans le sens des **objectifs prioritaires** suivants :

- agir pour une meilleure qualité dans l'assiette des écoliers :
  - sensibiliser les publics relais
  - développer l'éducation au goût
  - former les personnels
- intégrer une démarche de développement durable dans la restauration collective avec :
  - des produits issus de l'agriculture biologique
  - des circuits courts pour les fournisseurs
  - l'approvisionnement en fruits et légumes de saison
  - la réduction des déchets et du gaspillage alimentaire.
  - la maîtrise des dépenses d'énergies.

Animé par une diététicienne référencée formatrice Pnns (Programme national nutrition santé) et agréée par la fédération nationale de l'agriculture biologique, le service nutrition de la Mce intervient par le conseil en restauration collective, la formation des professionnels et l'éducation nutritionnelle.

Conseil en restauration collective

Le soutien technique en nutrition : 10 conventions

En 2014, 9 municipalités et 1 établissement scolaire en Ille et Vilaine ont bénéficié de ce service.

- Collaborations régulières :
  - Mairies de Betton et Iffendic, Montgermont, Bruz, Acigné, L'Hermitage, Noyal-Châtillon/Seiche et Vezin-Le Coquet
  - Lycée Jean Brito à Bain de Bretagne.
- Une nouvelle collaboration depuis décembre 2014 : la Mairie de Feins.

Le service nutrition propose des conseils techniques sur l'hygiène et l'équilibre alimentaires, la qualité nutritionnelle et environnementale des plats. Il organise également des réunions d'information et des formations de personnels.

Depuis quelques années, la demande de la part des communes porte en particulier sur :

- l'accompagnement dans l'introduction d'aliments issus de l'agriculture biologique
- l'aide à l'élaboration des cahiers des charges, l'analyse et l'étude comparative nutritionnelle dans le cadre d'un appel d'offres
- le gaspillage alimentaire.



La formation des personnels de restauration – en cuisine et en salle

Mieux manger, mieux consommer, moins gaspiller.
Sensibilisation du personnel présent sur le temps du déjeuner des scolaires : agents de restauration et animateurs, conseils spécifiques sur la qualité alimentaire du service de restauration scolaire et le gaspillage alimentaire.
Mairie concernée : Bruz.

Soutien pour les menus scolaires et de la Petite enfance

Accompagnement des équipes de crèches municipales et des gestionnaires-cuisiniers de la cuisine centrale pour une modification des menus tenant compte du Décret Nutrition Petite Enfance entré en vigueur depuis le 1er juillet 2013.
Mairies concernées : Acigné, Bruz.

Produits biologiques et restauration collective

Rencontre nationale des formateurs locaux du module de formation "Introduire les produits biologiques en restauration collective"

Les 19 et 20 juin 2014, la diététicienne de la Mce a participé aux journées d'échanges et de formation des formateurs bio organisées par la Fnab, l'Ifore (Institut de formation à l'environnement) et le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, à Chaussy (95). Elle est intervenue sur la partie : *"Communication : se faire connaître, se créer un réseau",* pour présenter la collaboration de la Mce avec la Fédération régionale de l'agriculture biologique (Frab).

Rencontre régionale des formateurs bretons du réseau Frab à Loudéac

Journée d'échanges le 21 octobre, afin de bâtir de nouveaux modules de formation au vu des bilans et des attentes constatées par les formateurs et pour mieux répondre aux contraintes de fonctionnement des partenaires institutionnels. Les intervenants Frab sur la Bretagne, des formateurs cuisiniers et la diététicienne Mce ont participé à cette journée.
Cette complémentarité Frab et Mce permet de répondre aux attentes des communautés de communes, des Pays ou regroupements de communes, des Bassins versants, des Lycées bretons en lien avec le Conseil régional de Bretagne.

Promotion de la santé et nutrition chez les jeunes



Exposition : Manger équilibré sans se prendre la tête, c'est possible !

L'objectif prioritaire est de sensibiliser l'enfant, l'adolescent, jeunes adultes et parents à l'importance de l'équilibre alimentaire et à la nécessité de lutter contre la sédentarité dans une perspective de prévention de l'obésité. Ces actions s'inscrivent dans les recommandations du Programme national nutrition santé (Pnns).

Au cours de l'année 2014, l'exposition a circulé dans 2 collèges où elle a servi de support à des animations et interventions sur le thème de l'alimentation des jeunes et la prévention de l'obésité.

- collège Louis Guilloux à Montfort/Meu
- collège de Camille Guérin à Saint-Meen Le Grand

L'exposition, réalisée en 2010, est visible sur le site www.mce-info.org, rubrique "nos publications"

Soutien technique au personnel du service de restauration scolaire du Lpa de Saint-Aubin du Cormier

Pour l'année scolaire 2014-2015, le lycée professionnel agricole (Lpa) de Saint-Aubin du Cormier a engagé un projet sur l'alimentation associé à la démarche poursuivie par l'établissement conformément à son Label Eco-école.

L'objectif est de travailler sur deux axes en collaboration avec la Mce :

- la restauration collective
- la sensibilisation des jeunes à une alimentation saine pour une meilleure santé.

Autres interventions

Udaf – Union départementale des associations familiales

En partenariat avec l'Udaf 35

Le Service enfance jeunesse de la Ville de Thorigné-Fouillard a sollicité la Mce et l'Udaf pour une soirée d'information-sensibilisation sur l'alimentation des jeunes enfants : petite enfance et enfance. Une cinquantaine de personnes étaient présentes.

Informer le grand public

- **Erdf**, le 25 septembre 2014 : information du personnel : la diététicienne a animé une séance d'information-sensibilisation à l'équilibre alimentaire destinée au personnel du service DT/DICT d'Erdf à Rennes.

- **Canal B** le 28 octobre 2014 : Participation à l'émission consommation sur Canal B, radio locale à Rennes sur le thème : "Santé-alimentation-environnement : quels enjeux ?"

Conception d'un livret santé alimentation



L'idée d'un livret grand public a été validée en 2013 par le groupe santé Mce.

La diététicienne du service Nutrition a travaillé en 2014 sur la rédaction de "Manger aujourd'hui", guide pratique pour bien manger en conciliant santé, qualité nutritionnelle, budget et environnement.

Ce travail de conception a été réalisé en concertation avec le groupe santé.

Le livret vise à informer sur les repères santé et équilibre alimentaire, les liens environnementaux avec nos pratiques d'achat, le volet économique et le gaspillage alimentaire, afin que chacun chemine vers l'alimentation qui lui convient le mieux.

Sortie du livret : mars 2015.

Rencontres de partenaires relais

Nouer une collaboration avec l'Association rennaise des centres sociaux (Arcs)

L'Arcs mène des actions au plus près de la demande et des besoins des habitants dans chaque quartier rennais par l'intermédiaire de ses centres sociaux. Ses domaines d'actions portent entre autres, sur l'insertion sociale, l'éducation, la participation des habitants.

En 2014, une rencontre avec la directrice de l'Arcs a permis de mieux se connaître pour élargir nos collaborations et bâtir des projets en complémentarité.

Une journée de rencontre avec les représentants des différents centres sociaux de Rennes est prévue en janvier 2015 à la Mce afin d'échanger et de mieux connaître les missions de chacun.

Tracer des pistes de partenariat avec la Mission locale du Pays de Rennes

La Mission locale est une association dont l'objectif principal est la réinsertion sociale et professionnelle des jeunes. Le pôle santé accompagne les jeunes dans leur prise en charge médicale et administrative. Il reçoit les jeunes de 16 à 25 ans dont la situation inquiète le plus les conseillers. Les troubles du comportement alimentaire (anorexie, boulimie), l'obésité, le diabète sont fréquents.

En 2014, nous avons rencontré le pôle santé qui souhaite un soutien technique sous forme d'ateliers cuisine/alimentation destinés aux jeunes dans le cadre des animations de groupe déjà en place. Mise en œuvre prévue en 2015.

Veille sur les politiques publiques et participations

Participation aux travaux de la Conférence de territoire de Santé

La conférence de territoire et l'Agence régionale de santé (Ars) a élaboré le Programme territorial de santé (Pts). Nous avons participé à une réunion de mise en œuvre des actions sur la thématique "Promotion, prévention de la santé : Nutrition et activité physique-vaccination-vie affective et sexuelle".

A l'issue de ce groupe de travail, la Mce a participé en 2014 à deux réunions dans le sous-groupe "Nutrition et activité physique". Il réunit des institutions (Ars, Conseil général, Education nationale), des acteurs associatifs de la santé, du social, de l'environnement et de l'activité physique afin de dégager les territoires prioritaires et types d'action impliquant les acteurs professionnels et associatifs ressources.

Participation au Comité stratégique régional de la filière alimentaire

Le Pacte d'Avenir pour la Bretagne comporte un important "Plan agricole et agroalimentaire pour l'avenir de la Bretagne" (P3ab). Il réunit l'ensemble des partenaires publics et privés des filières agricoles et agroalimentaires de la Bretagne.

La Mce a participé au second Comité stratégique régional qui s'est tenu le 2 décembre 2014 à la Préfecture de Région à Rennes.

La Mce et ses associations restent en veille sur l'élan supplémentaire annoncé au développement de l'agriculture biologique grâce au programme national intitulé "Ambition bio 2017" par le Ministre de l'Agriculture en 2012. Il sera assuré par les Préfets de Région en copilotage avec les Présidents des Conseils régionaux. L'objectif est de combiner les 3 composantes de la filière que sont la production, la transformation et la commercialisation en lien avec la consommation.

Le Plan local de santé de la Ville de Rennes

Le Plan local de santé (Pls) de la Ville de Rennes vise à développer une politique volontariste en termes de nutrition et d'activité physique.

Les priorités du Pls rennais sont aussi en partie inscrites dans les objectifs de la Mce :

- promouvoir un environnement favorable à la santé
- favoriser l'accès aux droits, aux soins et à la prévention pour tous
- promouvoir l'information nutritionnelle.

La Mce propose pour 2015 un soutien technique sur les axes santé-environnement-nutrition développés par la Ville de Rennes : travail avec les structures de quartier, diagnostic en restauration scolaire, gaspillage alimentaire…

En 2015

Travail sur le gaspillage alimentaire

Diffusion du livret "Manger aujourd'hui"

Formation sur la réglementation de l'étiquetage nutritionnelle

Développement de partenariats



OGM



En 2014

Interpellation des élus pour des communes sans Ogm

Marathon anti-Ogm

Information du public

Associations participantes : *associations du Collectif Ogm 35 (dont Greenpeace et Bretagne Vivante)*

73 heures *de bénévolat*

Le collectif Ogm 35 regroupe 17 associations agricoles ou de protection de l'environnement. La Mce apporte un soutien technique aux actions menées sur les objectifs suivants :

- échanger, partager les connaissances et se former sur la thématique des Ogm destinés à l'alimentation
- faire connaître largement les problèmes réglementaires et les risques économiques, sanitaires et environnementaux liés à la culture en plein champ et à l'importation d'Ogm destinés à l'alimentation
- dénoncer l'impossibilité technique de garantir la co-existence des différentes formes d'agriculture, le manque de choix des consommateurs et des agriculteurs refusant les Ogm
- interpeller les acteurs professionnels et les élus pour faire évoluer les cahiers des charges vers des produits sans Ogm.

L'année 2014 a été marquée par l'interpellation des candidats aux élections municipales, ainsi que par l'organisation d'un marathon, en partenariat avec Scarabée Biocoop.

Le collectif s'est réuni 7 fois en 2014.

Interpellation des candidats aux élections municipales

Chaque année, le Collectif Ogm 35 interpelle les communes d'Ille et Vilaine pour les inviter à prendre position contre les Ogm (en plein champ ou en restauration collective). Début 2014, il y avait 99 communes qui avaient pris une délibération en ce sens, accompagnant ainsi le large mouvement des consommateurs, agriculteurs et associations qui refusent les Ogm.

Avec les élections municipales, le Collectif a fait le choix d'interpeller par courrier les candidats, afin qu'ils prennent position (ainsi que les associations de parents d'élèves). Ceci s'est accompagné d'un point presse le 25 février pour dépasser les 100 communes signataires.



Le marathon anti-Ogm

Organisée avec la Scarabée Biocoop le 18 mai au parc des Gayeulles, la course de 4 km a permis de collecter 600 euros. Ils permettront en 2015 d'organiser une soirée d'information des communes anti-Ogm.



Communication et publications

- Le collectif a créé une veille partagée sur l'actualité, la veille réglementaire sur les Ogm : www.scoop.it/t/ogm35
- Mise en ligne de la carte des communes sans Ogm en Ille et Vilaine, sur le site de la Mce : http://www.mce-info.org/upload/File/ogm_CARTE35.jpg
- Conférence sur les Ogm à la Maison de quartier Ste-Thérèse le 15 avril
- Stand au marché des producteurs locaux, marché des halles de Rennes le 14 septembre.

En 2015

Organisation d'une soirée de témoignages des communes sans Ogm d'Ille et Vilaine

Valorisation de la veille sur la page Ogm du site internet de la Mce

Travail avec les fournisseurs de la Ville de Rennes sur le non Ogm.

Mobilité(s)



La mobilité en ville, au carrefour de plusieurs enjeux

En 2014

Collaboration entre associations pour organiser la semaine de la mobilité

Veille sur les tarifs des transports publics de Rennes

La Mce réunit plusieurs associations intéressées au développement des mobilités douces : Rayons d'action, pour le vélo, et Espace piéton, pour la place du piéton en ville. Ces deux associations se sont réunies en 2014 pour engager ensemble une action sur ce thème et ont recruté une personne en service civique, par l'intermédiaire de la Mce.

Cette embauche a permis de mener plusieurs actions conjointes : l'organisation d'une exposition et d'un événement autour de la semaine de la mobilité en septembre.

Intérêt pour les transports doux

Par ailleurs, la Mce s'est intéressée au sujet des mobilités par une mobilisation concernant les tarifs pratiqués par le service de transports urbains de Rennes, le Star, et la publication de différents articles et dossier spéciaux sur les mobilités.

Extrait :

La mobilité en ville : nouvelles pratiques

(…) Comment "bouger mieux" sans pour autant réduire nos déplacements ? Comment réduire l'usage de la voiture individuelle pour que notre mobilité évolue et devienne à la fois plus durable et plus saine ? (dans Mce Infos juillet 2014).

Semaine de la mobilité

Cette année, la semaine européenne de la mobilité était placée sous le thème "Bougez autrement". C'est exactement le message que veulent faire passer les associations de la Mce :

- Rayons d'action était présente sur les campus de Beaulieu et Villejean du 16 au 22 septembre, pour informer les étudiants sur les solutions de déplacement en vélo.
- Espace Piéton organisait la Fête de la marche le samedi 20 septembre, avec des animations, des expositions et 4 parcours urbains insolites.



A cette occasion, un concours-photo a été organisé pour mettre en valeur les vélos qui sortent de l'ordinaire. Un jury, composé de membres de l'association Rayons d'Action, a effectué une sélection de 12 photographies, selon des critères esthétiques, l'originalité et la mise en valeur du vélo.

Les clichés ont ensuite été intégrés dans une exposition grand public présentée du 8 septembre au 8 octobre à la Mce.



Première édition de la Fête de la Marche

Pour sa première édition, la Fête de la Marche du 20 septembre 2014 a rassemblé plus de 80 personnes lors des balades organisées par Espace piéton en partenariat avec les Amis du patrimoine rennais, l'association Vert le Jardin, le Comité de randonnée 35, l'association Breizh O2.

Cet évènement organisé dans les locaux de la Maison de la consommation et de l'environnement était également en partenariat avec le collectif Handicap 35 qui proposait aux visiteurs de la journée de pratiquer un parcours de sensibilisation au handicap moteur et visuel. Sur place Vert le Jardin proposait également un atelier ludique de plantation dans des chaussures "Mâche en Marche". Pour animer cette journée, la compagnie des crieurs de rue les Criporteurs étaient présente.

Le Star se prend pour une vedette

Le Conseil d'administration s'est mobilisé en 2014 pour interpeller les élus de Rennes métropole sur une tarification jugée non équitable dans les transports en commun rennais.
Ainsi, à Rennes, avec les offres d'abonnement liées à la carte Korrigo mise en place par le Star, service des transports de l'agglomération, l'abonnement d'un an (12 mois) donne droit à 2 mois gratuits ; mais cette offre est réservée à ceux qui peuvent payer d'avance cette dépense. Si ce n'est pas votre cas, vous pouvez toujours prendre un abonnement payé au mois, mais du coup, vous n'avez droit à aucune réduction !
Pourquoi, parce qu'il ne peut faire l'avance de plusieurs mois d'abonnement, un usager devrait-il payer plus cher ? Le courrier envoyé par la Mce au gestionnaire du service n'a pas encore reçu de réponse.

2015, les nouveaux projets

5



Commissions de projet

Le 21 et 22 octobre 2014, les associations se sont réunies pour déterminer les projets phare de l'année à venir.
Associations présentes : Afoc, Alldc 35, Eau et rivières de Bretagne, Familles rurales, Indécosa-Cgt, Udaf , Ivine, Espace piéton, Vert le jardin, Bretagne vivante, Clcv, Greenpeace.

Fonctionnement des commissions

Les projets présentés sont des propositions nouvelles issues des groupes de travail.
Ici n'apparait pas le travail quotidien et les projets déjà engagés (fiches conso en cours, projets au jour le jour…).

L'enjeu de ces commissions est de faire connaître la globalité des projets à tous, collecter de nouvelles idées, mettre en avant ce qui apparaît prioritaire et ce qui peut être reporté.

Résultats des commissions

2 chantiers prioritaires
10 nouveaux projets pour 2015
5 projets non mis en débat faute de temps ou proposés pour les années ultérieures
4 sujets présentés par des associations membres

2 chantiers prioritaires

Dynamiser, fidéliser, renouveler… le bénévolat

Comment attirer de nouveaux bénévoles dans nos structures et assurer un renouvellement ?
>> Valoriser : communication sur le travail des bénévoles en consommation, et en environnement
>> Fidéliser : favoriser la connaissance mutuelle et les temps conviviaux, améliorer la circulation de l'information en interne Mce
>> Renouveler : actions qui permettraient à des candidats au bénévolat de se lancer en consommation ou en environnement.

Dynamiser, fidéliser, renouveler… les publics de la Mce

Attirer de nouveaux publics à la Mce, fidéliser ceux que nous avons, renouveler et améliorer les formes d'accueil dans la Maison, valoriser nos actions à l'extérieur.
>> Communication : repenser continuellement les outils et les méthodes
>> Accueil : animer le hall, clarifier l'information
>> Programmation : articuler tous ces projets en cohérence pour former une programmation "Mce" avec une communication commune.

10 projets retenus par les commissions pour 2015

Consommation

1- Le logement non décent en Bretagne

Partenariat entre la Fondation Abbé Pierre et la Mce. Informer et former sur la thématique du logement non décent.
Dernier trimestre 2015.

2- Consommation et grand public : création de rendez-vous

Amener un nouveau public à se saisir des questions de consommation + à découvrir les associations et permanences.

> Création de l'exposition *Réflexes conso : les droits et devoirs du jeune consommateur*
Mars 2015

> Ateliers conso-vie quotidienne et "Portes ouvertes consommation"
Mars 2015 à l'occasion de la Journée Mondiale des consommateurs (15 mars) puis ateliers réguliers.

3- Les 20 ans de la Crlc 35

Consolider la Crlc, communiquer vers les professionnels et financeurs. 2ème semestre 2015.

Consommons autrement

4- Réduction des déchets

Faire prendre conscience que la prévention reste le meilleur moyen de lutter contre la production de déchets.
Outre la règlementation, c'est avant tout un choix de consommation.

> Poursuite de la création de l'exposition : Zéro déchet, c'est possible !
2ème semestre 2015.

> Se bâtir une culture commune sur le gaspillage alimentaire.

5- "Manger aujourd'hui"

Répondre à qui s'interroge sur son alimentation et ses enjeux santé, économiques, sociaux, environnementaux.
Aider à la recherche de solutions pratiques.

> Sortie du livret "Manger aujourd'hui" sur santé-alimentation-environnement-consommation
1er trimestre 2015.

> Ateliers Manger Aujourd'hui basés sur le livret.

6- Conférences inter… associatives sur le climat

Informer et débattre sur le changement climatique et ses effets sur la santé, la biodiversité, les aspects consommation tels que l'énergie… à travers une série de conférences.
Possible articulation avec le projet "La pluie et le beau temps" porté par Ivine.
Une conférence par trimestre ?

7- Energies et habitat

Créer un projet Energies pluriel avec un temps fort à l'automne autour de l'éco-habitat.

> Exposition énergies renouvelables et/ou Eco-habitat
Création d'une exposition à partir du livret "Energies renouvelables" + thèmes de l'éco-habitat proposés par Empreinte. Possible articulation avec le thème climat.

> Sortie de la fiche *Certificats d'économie d'énergie*
2ème semestre 2015.



Environnement

8- Eau et pesticides

Favoriser l'échange entre jardiniers, sensibiliser au jardinage au naturel.

> Bienvenue dans mon jardin, portes ouvertes de jardins amateurs sans pesticides.

13-14 juin 2015.

> Caravane Main verte

Coordonner la réflexion sur un outil itinérant commun de sensibilisation au jardinage au naturel.

Démarrage fin 2014, résultat printemps 2015.

> Livret *Démarrer un jardin*

Livret d'information sur les choses à faire et à penser pour aménager son jardin sans utilisation de pesticides ou de production de déchets verts, en accueillant la biodiversité.

Automne 2015.

> Fiche conso : *Pesticides, jardinage : vos droits et démarches*

Informer les particuliers de leur droit sur l'utilisation de pesticides par des tiers et sur la réglementation.

> Exposition *Des jardins et des gens* - titre provisoire

Exposition mettant en avant des jardins au naturel (individuel et collectifs) et leurs jardiniers ; petit témoignage sur la thématique du jardin partagé, du jardin au naturel ou de l'échange entre jardiniers.

Doit être exposé pour *Bienvenue dans mon jardin* – juin 2015

9- Jardin et biodiversité à la Mce

> Entretenir et faire vivre le jardin de la Mce

Plantation, entretien, organisation, outils de suivi, signalétique.

> Biodiversité dans la Maison

Evaluer l'utilisation des nichoirs, la présence de biodiversité dans les espaces extérieurs et intérieurs.

> Composteur collectif, grainothèque, bac incroyables comestibles

Inauguration de ces 3 espaces puis animations. Pour les riverains de la Mce, habitants de Rennes…

10- Education à l'Environnement

> Sortie du livre *Arbres Remarquables en Bretagne* et actions autour des outils "Arbres"

Printemps 2015.

> Création d'un groupe de travail élargi Education à l'Environnement

Créer un collectif d'associations, qui soit une instance de réflexion et force de propositions face aux décideurs. Notamment dans le cadre de la réforme des temps scolaires.

Démarrage janvier 2015.

5 projets non mis en débat faute de temps ou proposés pour les années ultérieures

1- Guide pratique "Les jeunes et l'alimentation"

Sur le modèle du guide "réflexes conso", création d'une publication en collaboration avec la Direccte et le Crij sur la thématique de la consommation et de l'alimentation. Horizon 2016.

2- Nouvelles formations Service Régional

Programme en cours de constitution.

3- Création d'un groupe "Mobilité – Déplacements"

Réfléchir aux enjeux de la mobilité et leurs impacts santé-environnement-consommation. Remis à plus tard.

4- Santé-Environnement

Poursuite des actions en cours.

5- Consommation et solidarité internationale

En partenariat avec le Cridev. Remis à plus tard.

4 sujets présentés par des associations membres

1- Création du conseil de l'eau

Assemblée constituante en novembre 2014.
>> Les commissions se déclarent intéressées pour suivre ce projet. Bien clarifier le rôle de la Mce.

2- La pluie et le beau temps / Ivine

En prévision de la 21ème conférence internationale sur le climat qui aura lieu à Paris en décembre 2015 : organiser une mobilisation et un événement à Rennes, pour sensibiliser les habitants, les acteurs économiques et les élus aux enjeux du changement climatique en Bretagne. Intégrer la Mce comme centre de ressources dans le projet. Bien clarifier le pilotage.

3- En chemin… / Bretagne vivante

Projet d'aménagement du territoire mêlant Trame verte et bleue, biodiversité, déplacement doux, cadre de vie mettant au cœur du projet la réhabilitation des chemins.
>>> Projet encore en développement. Intérêt des associations pour en être informées.

4- Conseil à la biodiversité / Ville de Rennes

Projet initialement lancé par les associations, à suivre pour déterminer le rôle des associations maintenant que la Ville de Rennes souhaite le porter.





Les associations de protection de l' environnement





















Les associations de consommateurs























En 2014,

la Mce a pu développer ses services aux associations grâce au soutien de

la Dgccrf (Direction générale concurrence, consommation et répression des fraudes)
et l'Inc (Institut national de la consommation)
la Ville de Rennes
l'Ars - Agence régionale de santé
Rennes métropole
l'Agence de l'eau
le Conseil général d'Ille et Vilaine
le Conseil régional de Bretagne
les Conseils généraux des Côtes d'Armor, du Finistère et du Morbihan
la Dreal Bretagne
le Smpbr
la Fondation Abbé Pierre
la Drjscs (Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale)